
CHAPITRE 2

La modernisation à l'épreuve des féminismes dans les contextes Nord

« Ô femmes ! Femmes, quand cesserez-vous d'être aveugles ? Quels sont les avantages que vous avez recueillis dans la Révolution ? »

Olympe de Gouges (2003, [1791]), *Postambule à la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, Mille et une nuit, n°416, Paris, p.20.

INTRODUCTION

Dans le premier chapitre, nous nous inscrivons dans la tentative déjà ancienne de donner au développement une définition différente de celle imposée par la logique capitaliste et modernisatrice. Notre bilan d'une littérature non conventionnelle débouche entre autres sur la reconnaissance de l'intérêt que présentent, dans les contextes Nord et Sud, les pratiques invisibles, indispensables à la subsistance et à la consolidation d'un mode de vie. Ces pratiques renvoient aux acteurs de la civilisation matérielle chez F. BRAUDEL ou pratiquant la réciprocité chez K. POLANYI, des acteurs « non Etat ni entreprise capitaliste » qui instruisent progressivement le dossier du développement non conventionnel. Dans ce chapitre, nous abordons une critique particulière de la modernisation, susceptible d'éclairer de façon originale la question des acteurs « non Etat ni entreprise capitaliste » et de faire émerger des problématiques vécues, quotidiennes mais niées par les acteurs dominants de la modernisation. Le mouvement féministe, produit des transformations économiques et sociales du XIXème siècle et, comme tel, profondément ancré dans la modernité, représente en effet un courant critique incontournable, gonflé d'apports multiples, du libéralisme au marxisme en

passant par l'écologie. Son statut est pourtant loin d'être le même que celui de la pensée non conventionnelle sur le développement puisque, globalement, les féministes ont surtout contesté leur infériorisation, voire leur exclusion de la modernité. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'interrogation d'Olympe de GOUGES reprise ci-dessus à l'encontre d'un des événements fondateurs de la modernité que fut la Révolution française. Il ne s'agissait pas pour les femmes, ou rarement, de balayer les transformations sociales, politiques, culturelles de la modernisation mais plutôt de les approfondir en s'y incluant.

Pourtant, nous pensons que le féminisme, pensée historique et multiple comme nous le verrons, pose des questions embarrassantes, voire insolubles, à la modernité, la rendant moins évidente et lisse. Dans ce deuxième chapitre, nous faisons l'hypothèse que sous un certain angle, la critique féministe occidentale de la modernité fournit même des outils pour réinventer le développement en dehors du paradigme de la modernisation. C'est que le féminisme n'a pas seulement eu pour but d'y opérer une redistribution du pouvoir ou des changements culturels, il a également déployé sa critique au cœur des savoirs « modernes », au point d'en démontrer le caractère « situé », utile à la domination masculine. Cette irruption du « différend des sexes¹ » a égratigné, qu'on le veuille ou non, les théories universalistes propres à la modernité. C'est aussi que les mouvements de femmes, dans leurs pratiques, posent des questions politiques non négligeables pour la signification d'un autre développement. Le vécu et l'expérience des femmes dans leur rapport à l'Etat ou à la famille par exemple interrompent les discours généraux sur la citoyenneté, et obligent à reprendre ces problèmes à partir du vécu quotidien des femmes, de leur subjectivité.

Notre objectif dans ce chapitre est de voir en quoi le féminisme offre des outils pour faire progresser une pensée non conventionnelle sur le développement. Nous commencerons par esquisser certains traits caractéristiques du féminisme occidental puis verrons sa contribution plus spécifique à la problématique qui nous préoccupe.

¹ F. COLLIN (1999), *Le différend des sexes, de Platon à la parité*, coll. Lundis Philosophie, Editions Plein Feux, Mayenne.

I. LA PENSÉE FÉMINISTE OCCIDENTALE: UNE REPRÉSENTATION ALTERNATIVE DE LA MODERNITÉ

Ainsi que le rappelle Françoise THEBAUT dans *Ecrire l'histoire des femmes*, « la question des origines » est fondamentale pour comprendre tout mouvement intellectuel ou politique². Sans en refaire le chemin, sans en étudier les points de rupture et les divergences, sans examiner les conditions matérielles dans lesquelles la pensée émerge ni par qui elle est (ou n'est pas) transmise, on multiplie les risques de malentendus et d'appauvrissement des contenus. Quand et comment se pose donc la question de la différence des sexes dans les sciences sociales modernes ? Dans cette première partie, nous présentons quelques repères pour comprendre le cheminement de la pensée féministe à travers l'histoire et la sociologie, les questions qu'elle vient loger au cœur des paradigmes dominants, comment ces derniers se fissurent pour finalement déboucher sur un ensemble de théories alternatives. La représentation du monde moderne s'en est-elle trouvée ébranlée ? Certainement, comme nous le verrons. Les interventions des féministes ne se limitent pas au monde socio-politique, elles ont également interrogé les sciences et leur construction sexuée, critiqué leur imperméabilité aux rapports de pouvoirs. Mais peut-on parler d'un dépassement de la modernité au sens où le suggère la pensée non conventionnelle dont nous avons évoqué certains traits dans le premier chapitre ? Nous tentons de répondre de façon nuancée à cette question, en démontrant que les questions posées par les théories féministes sont indispensables au dépassement du développement vu comme modernisation mais que, pour la plupart, elles restent très attachées à l'inscription des valeurs d'égalité

Dans les paragraphes qui suivent, nous parcourons quelques-unes des étapes qui ont marqué la formulation des théories féministes et la construction d'une nouvelle perspective dans la démarche scientifique³.

² F. THEBAUT (1998), *Ecrire l'histoire des femmes*, ENS Editions, coll. Sociétés, Espaces, Temps, Fontenay-aux-Roses, p.29.

³ Dans ce chapitre, nous nous concentrons principalement sur la pensée féministe francophone et dans une moindre mesure sur la pensée anglo-saxonne dont les évolutions et les contenus se distinguent des traditions féministes germanophone ou hispanophone.

1.1. « Femmes » : un nouvel objet d'étude en histoire

L'émergence des femmes comme sujet historique fut certainement un préalable à la reconnaissance des femmes comme objet d'étude « ici et maintenant ». La démarche, souvent isolée, d'une femme comme Christine de PIZAN (1364-1429), qui consiste à s'intéresser aux femmes qui l'ont précédée dans l'histoire, est récurrente dans la pensée féministe. Longtemps, l'intérêt pour une histoire des femmes est resté le monopole de militantes, ou identifiées comme telles et, si les ouvrages, les biographies de femmes existent et se multiplient en France dès le début du XIX^{ème} siècle, ils sont très peu connus et diffusés⁴. Le deuxième sexe de Simone de BEAUVOIR, paru en 1949, ne fait pas exception. Cette absence de réactions (ou si peu...) s'inscrit dans une tradition d'invisibilité des femmes et de leurs écrits mais qui, a contrario, souligne l'intérêt persistant des femmes pour leur propre histoire et leur désir d'en savoir plus.

L'intérêt pour une histoire des femmes n'est jamais séparable des sentiments de colère et de frustration à l'égard des positions inférieures qu'elles occupent. Des textes anciens comme le *Livre de la Cité des Dames* de Christine de PIZAN, la Déclaration des droits de la femme, D'OLYMPE de GOUGE (septembre 1791), textes fondateurs du féminisme français, en témoignent, comme en témoignent les nombreux textes documentés et thèses de doctorat d'auteurs impliqués dans le mouvement féministe du début du XX^{ème} siècle. Leur point commun est de revendiquer une place pour les femmes dans la société moderne, ce qui semble passer alors par la construction des femmes comme sujets d'histoire. Dans *Ecrire l'histoire des femmes*, F. THEBAUT détaille bien ce processus destiné à rendre visibles et à valoriser les femmes dans le passé afin de mieux enraciner l'indignation ressentie par les auteurs face à l'infériorisation de leurs contemporaines. L'avant-guerre est marquée en France comme Outre-Atlantique par la parution de nombreux ouvrages sur les femmes, leur place dans l'histoire et leurs combats (L. ABENSOUR, J. BOUVIER, J. PUECH...). Pas plus leur quantité que leur qualité reconnue ne semble pourtant faire évoluer le métier d'historien vers une histoire des femmes. La discipline reste marquée par la prédominance des hommes et par les sujets « neutres », asexués. F. THEBAUT constate qu'avant la guerre:

« Le féminisme est un sujet de femmes qui risque peu d'entrer dans l'institution universitaire⁵ ».

⁴ F. THEBAUT (1998), op.cit., p.35.

⁵ F. THEBAUT (1998), op.cit., p.39.

L'essai de VIRGINIA WOOLF, *A room of one's own*, écrit en 1929 (et traduit en français en 1951), illustre une démarche inverse mais politiquement identique. S'indignant de la différence de traitement que la société réserve aux femmes, elle s'étonne du manque d'intérêt intellectuel manifesté par les universitaires à l'égard de l'histoire et des pratiques de l'autre moitié de l'humanité:

« Nous ne savons rien qui soit précis, rien qui soit parfaitement vrai, substantiel sur la femme. L'histoire la mentionne à peine. Et je m'adressai à nouveau au professeur Trevelyan pour savoir quelle était sa conception de l'Histoire. J'ai trouvé, en regardant les têtes de chapitre, qu'il la comprenait ainsi : « La cour du château et les méthodes de culture en plein champ...Les cisterciens et l'élevage des moutons...Les croisades... (...) ». De temps en temps, une femme précise est mentionnée, une Elisabeth ou une Marie Stuart ; une reine ou une grande dame. Mais jamais une femme de la classe moyenne, n'ayant à sa disposition que son intelligence et son caractère, n'a pu participer à l'un quelconque des grands mouvements qui, rapprochés, constituent la vue de l'histoire sur le passé⁶ ».

Ce faisant, c'est surtout à l'institution académique et à l'histoire comme discipline - et, donc, comme produit d'une société - qu'elle adresse ses reproches. La démarche de VIRGINIA WOOLF est remarquable dans le sens où elle annonce une forme de lien problématique entre recherche et militantisme qui est encore constitutive aujourd'hui de la démarche féministe en sciences. C'est encore de ce « conflit entre révolte politique et objectivité désintéressée » que surgit le savoir féministe aujourd'hui⁷.

Plusieurs facteurs ont pourtant permis de faire émerger enfin l'histoire des femmes au sein des universités. L'arrivée des femmes dans les universités comme chercheuses a très lentement contribué à rendre légitime les femmes et leur histoire comme champ d'étude. L'intérêt à l'égard des questions « femmes » de la part du mouvement féministe, mouvement qui devient une force sociale qui « compte », pèse certainement dans cette avancée. Le courant de la « nouvelle histoire »

⁶ V. WOOLF (1999), *Une chambre à soi*, Bibliothèques 10/18, Paris, (1929), p.68.

⁷ M. PUIG (2004), « (Re)construire les savoirs », in E. GUBIN, C. JACQUES, F. ROCHEFORT, B. STUDER, F. THEBAUT, M. ZANCARINI-FOURNEL (2004), *Le siècle des féminismes*, Les Editions de l'atelier, Paris, pp.293.

« qui propose de « nouveaux problèmes », de « nouvelles approches » et de « nouveaux objets⁸»

est également d'emblée apparu comme ouvert aux questions des femmes mais également à l'étude des minorités sociales⁹. Commence alors dans les années 1970 une « phase d'accumulation », les études dont les titres commencent typiquement par « Femmes et... » se multiplient en histoire.

Le « sujet » femmes a donc une existence récente dans la littérature des sciences humaines. Comme le rappelle M.B. TAHON, cette existence est aussi liée à l'octroi de droits politiques (droit de vote, droit de contrôler sa fécondité, droit au divorce) qui datent en général de la deuxième moitié du XXème siècle en Europe.

On ne pourrait cependant comprendre ce changement sans tourner son regard vers la sociologie qui, sous la plume de chercheuses féministes, s'interroge aussi dès le milieu des années 1960 sur la place des femmes dans des domaines déjà consacrés comme la sociologie de la famille ou du travail. Sociologues et historiennes, chacune qualifie l'autre de pionnières dans le travail de visibilisation des femmes dans sa propre discipline¹⁰. L'enjeu ici n'est pas tant de trancher à propos de l'antériorité de l'une ou l'autre discipline que de souligner le geste quasi politique que représentait le fait de travailler sur les femmes à l'université.

1.2. Sociologie et histoire convergent vers l'analyse des rapports entre les sexes

Dans les années 1960 et 1970, sociologie et histoire avancent en parallèle, sans se rencontrer, mais la mise à jour d'un nouvel objet d'étude pousse les

⁸ F. THEBAUT (1998), op.cit., p.42.

⁹ F. THEBAUT (1998), op.cit., p.42.

¹⁰ Pour F. THEBAUT qui est historienne, « la sociologie apparaît pionnière, ou plutôt quelques sociologues femmes -Madeleine GUILBERT, Andrée MICHEL, Evelyne SULLEROT- qui, liées au mouvement féminin de l'époque, prennent comme objet d'étude la presse féminine, le travail ou le syndicalisme des femmes (...) » tandis que F. BATTAGLIOLA et D. COMBES, sociologues, constatent que « dans la même décennie (1970), du côté de l'histoire ou, plus exactement de quelques historiennes pionnières, la priorité a été de faire sortir les femmes de l'invisibilité où elles avaient été si longtemps maintenues, pour montrer que les femmes ont, de tout temps, résisté à l'oppression ». In F. THEBAUT (1998), op.cit., p.41 et F. BATTAGLIOLA et D. COMBES (2002), in M.-C.HURTIG, M.KAIL, H. ROUCH (2002)., *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, CNRS Editions, Paris, (rééd.), p.81.

chercheuses vers les frontières de leur discipline¹¹. Sociologues et historiennes partagent un intérêt commun pour le « cas » des femmes dont plusieurs parutions témoignent de part et d'autre. Au moment où la philosophie proclame la crise du sujet, il est frappant de constater que la sociologie et l'histoire découvrent les femmes comme nouvel objet-sujet d'étude¹². Dans des ouvrages de sociologie tels que « La condition de la Française » aujourd'hui, d'Andrée MICHEL et Geneviève TEXIER paru en 1964, « Histoire et sociologie du travail féminin » d'Evelyne SULLEROT en 1968, les auteures traitent encore des femmes comme de l'Autre, à côté du général, « masculin », mais démontrent aussi la variété des sujets dans lesquels les femmes sont présentes:

« S'ils considèrent la femme comme un cas spécifique dans un modèle général masculin, et la condition féminine comme un état pré-déterminé, s'ils attendent d'un hypothétique changement des mentalités une réduction des inégalités entre les hommes et les femmes, ces travaux montrent néanmoins la nécessité de comparer entre les sexes et de ne pas cantonner à la famille les études sur les femmes ¹³».

La démarche suivante est, logiquement, de faire sortir les femmes des problématiques globalisantes (la famille, l'amour, l'Etat) à l'intérieur desquelles leur situation restait impensée et de faire reconnaître intellectuellement leurs propres questions sociales: violence conjugale, citoyenneté imparfaite, droit à l'avortement... Le « cas » des femmes, une fois reconnu et posé scientifiquement, devait obliger les paradigmes dominants de la pensée et de l'action publique à s'ouvrir, se transformer. Les différents ouvrages retraçant le parcours épistémologique du genre rappellent l'importance de ce surgissement des femmes dans l'évolution ultérieure de la pensée sociologique¹⁴.

F. BATTAGLIOLA, D.COMBES, A.M. DAUNE-RICHARD, A. DEVREUX, M. FERRAND, A. LANGEVIN retracent dans leurs *Parcours épistémologiques* les premiers pas de la sociologie féministe francophone. Les travaux de sociologie témoignent rapidement du besoin de démontrer l'oppression des femmes, de

¹¹ F. BATTAGLIOLA et D. COMBES (2002), op.cit., p.80.

¹² Voir F. COLLIN (2002), « Différences et différend » in G. DUBY, M. PERROT (2002) in *Histoire des femmes au XXème siècle*, Tempus, Perrin, Paris, pp.361-452..

¹³ F. THEBAUT (1998), op.cit., p.41.

¹⁴ F. BATTAGLIOLA, D.COMBES, A-M. DAUNE-RICHARD, A.M. DEVREUX, M. FERRAND, A. LANGEVIN (1990), op.cit., C. DELPHY (2001), « Penser le genre : quels problèmes », in M.C. HURTIG, M. KAIL, H. ROUCH, (2002) op.cit., p.89-102 D. COMBES, A.M. DAUNE-RICHARD, A.M. DEVREUX (2002), « Mais à quoi sert une épistémologie des rapports sociaux de sexe ? », in M.-C. HURTIG, M. KAIL, H. ROUCH, op.cit., pp.59-68, Voir aussi et surtout J. SCOTT, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Cahier du Grif*, Paris, Printemps 1988, pp.125-153.

faire plus que « *add women and stir* »¹⁵. La plupart des chercheuses françaises sont impliquées dans le mouvement des femmes et elles s'attachent à en fonder scientifiquement les priorités. C'est une étape importante pour les féministes qui veulent gagner en légitimité. L'infériorisation sociale des femmes devient objet d'étude, tandis que commence à se poser la question de son oppresseur. L'attention portée initialement aux « femmes » comme sujet invisible et opprimé se déplace et se fixe désormais sur la relation avec son oppresseur. Le même mouvement se constate en histoire :

« *De part et d'autre des frontières disciplinaires elles-mêmes ébranlées au cours de la période, les angles d'attaques ont été différents et complémentaires, mais les évolutions ont convergé, particulièrement au cours des toutes dernières années, par un déplacement des interrogations : initialement focalisées sur les femmes, les questions se sont de plus en plus portées vers l'un et l'autre sexes et vers les rapports qui les lient et les opposent* »¹⁶.

Jusqu'à-là, une certaine explication des causes de la différence des sexes prédomine, en ethnologie par exemple : celle reposant sur une interprétation biologique (en gros masse musculaire, maternité...) de la différence, invoquée aussi pour expliquer l'infériorisation. Les sociologues issues du mouvement des femmes s'attaquent à ce postulat naturaliste qui a envahi la discipline et en dénonce l'utilisation idéologique. P. TABET, Ch. DELPHY, N-C. MATHIEU et bien d'autres s'attachent à lever le voile de l'apparence, à déconstruire la complémentarité *naturelle* des sexes dans la reproduction, la différence *spontanée* entre l'homme et la femme...¹⁷. Les travaux entament sérieusement le pouvoir explicatif du biologique et jettent le doute sur l'évidence de la différence des sexes. Ce faisant, ils contribuent à ouvrir une nouvelle perspective sur les rapports entre hommes et femmes : celle de rapports *sociaux* entre les sexes comme principe organisateur de la société, au même titre que les rapports sociaux de classes. Après la visibilisation des femmes, la rupture avec « l'alibi de la nature »¹⁸ est le second acte de l'élaboration féministe. La phrase de Simone de BEAUVOIR, écrite en 1949 dans *Le deuxième sexe*, annonçait déjà bien ce tournant dans la pensée : « *On ne naît pas femme, on le devient* ».

Les travaux des années 1970 déconstruisent donc ce qui apparaissait jusque là comme un rapport dicté par la nature et tentent d'apporter les preuves

¹⁵ J. EVANS (1986), *Feminism and political theory*, Sage, Londres.

¹⁶ F. BATTAGLIOLA et D. COMBES (2002), *op.cit.*, p.81.

¹⁷ Nous développons ce point plus loin.

¹⁸ M.C. HURTIG, M. KAIL, H. ROUCH, (2002), *op.cit.*, p.13.

de l'oppression comme système¹⁹. En histoire aussi, l'accumulation des savoirs sur les femmes débouche sur la remise en question, dans les années 1980, des dichotomies classiques (nature/culture, vie publique/vie privée, tradition/modernité) et sur une tentative pour « remettre dans l'histoire » ces grandes catégories qui s'avèrent inopérantes pour expliquer l'infériorisation des femmes²⁰. Nous verrons plus loin quelques-unes des études – impulsées et menées principalement par des femmes – explorant l'idée que ce sont les facteurs sociaux qui expliquent la subordination et démontrent le caractère construit des catégories sexuelles.

S'intéresser aux femmes n'est cependant toujours pas reconnu comme une activité légitime dans les universités. En France, il faut attendre le colloque de Toulouse « *Femmes, féminismes, recherche* » organisé en 1982 pour voir le début de la reconnaissance de la recherche féministe comme discipline universitaire. La réflexion se structure autour du sujet « femmes » et autour des « rapports sociaux de sexe ». Il nous semble que deux types de travaux se développent. Le premier contribue à l'interrogation, à l'intérieur des disciplines classiques, à la construction d'une perspective féministe. Ces travaux épousent les grandes questions qui fondent la sociologie, l'histoire mais y introduisent les rapports sociaux de sexe comme dimension fondamentale de toute organisation sociale. Un deuxième type de travaux fait davantage « rupture » avec les savoirs existants. Il s'agit de reprendre les grandes explications théoriques et de les interroger en voyant comment elles font « système » avec la domination masculine. C'est la base des « women's studies » qui ont leurs propres concepts, approches, questions scientifiques²¹. La distinction entre ces deux types d'approches a peu d'importance dans la réalité, si ce n'est qu'elle sert à soutenir l'idée que l'approche féministe se développe sur base d'une rupture épistémologique dans les sciences²² : rupture lente et progressive avec une façon de concevoir et de faire de l'histoire, de la sociologie, de l'économie dans un cas, rupture de paradigme dans l'autre où les chercheuses revendiquent une certaine subjectivité dans leurs pratiques de recherche ainsi que l'interdisciplinarité. C'est que, prise dans son ensemble,

¹⁹ C. DELPHY (2001), *L'ennemi principal, penser le genre*, Coll. Nouvelles questions féministes, Syllepse, Paris.

²⁰ G. BOCK (1991), « Challenging dichotomies : perspectives on women's history », K. OFFEN, R. ROACH PIERSON, J. RENDALL (1991), *Writing women's history: international perspectives*, Mac Millan, Londres.

²¹ M. EICHLER (1997), « Feminist methodology », in G. MURRAY et G. TULLOCH (1997), « Feminism in the 1990s », *Current Sociology*, Vol. 45, N°2, Avril. p.9.

²² C. BARD, (2003), « Jalons pour une histoire des études féministes en France (1970-2000) », *Nouvelles questions féministes*. vol.22, n°1, p.18.

« la dynamique des recherches féministes déstabilise « d'anciennes évidences » et interroge leur mode de construction passé et présent, leur façon de reléguer « hors sciences » des questions « hors normes » »²³.

Dès lors, deux types d'interrogation surgissent de cette histoire de l'intégration des questions femmes/rapports sociaux de sexes dans les sciences humaines²⁴. La première porte sur l'utilisation du couple domination/oppression dans la recherche féministe. Si l'on peut démontrer son utilité pour une meilleure compréhension du fonctionnement des sociétés, la question se pose de la démonstration de l'oppression ou de la domination. Vouloir démontrer la domination masculine ou l'oppression féminine demande de s'interroger sur le face à face dominant/dominé, sur son évolution dans l'histoire (se demander même si l'oppression a toujours existé): par quelles voies, quels mécanismes passe-t-elle ? Comment se reproduit-elle d'une période à l'autre ? Il faut bien s'interroger sur les deux pôles de la relation d'oppression²⁵. Par ailleurs, il y a lieu de se demander en même temps si l'oppression est totale : quels intérêts ont l'un et l'autre sexe à cette domination ? Quelles ruses hommes et femmes inventent-ils pour ne pas jouer leur rôle dans ce face à face ? Pour F. THEBAUT,

« Indissociable du mode de production des biens et de reproduction de la société, la domination s'assortit pour les femmes de compensations qui expliquent leur part de consentement : (...) une législation protectrice spécifique du travail, une plus grande irresponsabilité pénale, un surinvestissement du rôle maternel puis du pouvoir social (...) »²⁶.

En d'autres termes, faire le constat de l'oppression est relativement aisé et elle est d'ailleurs fort bien documenté. Expliquer les causes de l'oppression l'est

²³ M. PUIG (2004), op.cit., p.297.

²⁴ Nous nous basons en partie sur le bilan effectué par F. THEBAUT (1998), op.cit., p.97.

²⁵ Nous ne traiterons pas ici du pôle masculin de la relation d'oppression. Cependant, de nombreuses critiques, y compris au sein du féminisme, ont porté sur le fait que la recherche a longtemps négligé la question de la « masculinité », de l'oppression du point de vue de l'opprimeur. Cette critique a été entendue et des recherches récentes se penchent précisément sur des thèmes tels que la résistance des hommes aux changements ou les identités masculines. Voir par exemple A.-M. DEVREUX (2004), *Les résistances des hommes aux changements*, Cahiers du genre, n°36, L'Harmattan, Paris ; D. WELZER-LANG (2000), *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Presses Universitaires du Mirail, coll. Féminin Masculin, Toulouse, R.W. CONNELL (1995), *Masculinities*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, California.

²⁶ F. THEBAUT (1998), op.cit., p.96.

moins. D'après les travaux des historiennes et des sociologues, l'exercice demande de regarder le fonctionnement d'ensemble de la société d'une part, de s'interroger sur les contradictions et les résistances au pouvoir masculin d'autre part.

Un deuxième type d'interrogations concerne l'expérience du « féminin ». La démonstration de la différence des sexes comme étant une construction sociale s'oppose à l'idée d'une essence féminine. Mais cela n'empêche qu'il y a bien une *expérience* particulière des femmes, voire des expériences particulières, qui vont bien au-delà de l'expérience biologique, la minorisent complètement même: expérience de l'infériorisation d'une part, expérience de l'aménagement d'espaces d'autonomie ou de pouvoir à l'intérieur de rapports inégalitaires d'autre part. Si le rapport entre hommes et femmes est construit, il en est ainsi des stratégies de femmes, déterminées par de multiples mécanismes sociaux. Le « en tant que femme(s) » prend donc ici un sens socio-historique et non biologique. L'oppression et la réaction y afférente produiraient donc du « typiquement » féminin, socialement construit.

Il faut se garder cependant de la tentation d'homogénéiser cette expérience. Elle doit au contraire être reconnue dans sa dimension plurielle, fonction de la classe, de l'ethnie, comme permettent de le démontrer les apports plus récents du féminisme post-moderne. Les positions de classes, d'ethnies structurent les trajectoires personnelles²⁷. On peut donc dire que l'étape de la théorie des rapports sociaux de sexes a transformé radicalement le sujet « femmes » : de « la » femme, on est passé à « les » femmes²⁸. Il faut à présent poursuivre la transition et passer à « des » femmes : des bourgeoises et des ouvrières, des épouses et des célibataires, des Noires et des Blanches, des victimes et des actrices. Reconnaître que le groupe « femmes » est réparti le long des axes « classes sociales » ou « ethnie », qu'il est divisé donc, c'est reconnaître que toutes les femmes ne sont pas exposées de la même manière à l'oppression et qu'elles n'ont pas toutes les mêmes intérêts. Comme l'indique M. MOLYNEUX, la recherche féministe butte contre une grosse difficulté en voulant établir une théorie générale de l'oppression des femmes :

²⁷ P. MAHONY, C. ZMROZCEK (1997), *Class matters. "Working class" women's perspective on social class*, Taylor and Francis, London.

²⁸ J.R. JOHANSONN (1976), « Herstory as history : a new field or another fad », B.A. CAROLL (ed.) (1973), *Liberating women's history:theoretical and critical essays*, University of Illinois Press, pp.400-430 (communication au congrès annuel de l'American Historical Association, décembre 1973).

« Comme une notion générale des intérêts (ayant une valeur politique) doit se déduire de la théorie montrant comment la subordination d'une catégorie sociale s'est établie, il est difficile de savoir comment elle pourrait venir à bout de deux caractéristiques les évidentes et insolubles de l'oppression féminine : sa nature aux causes multiples et les extrêmes variations de ses formes d'existence à travers classes et nations ²⁹ ».

Eclairer l'expérience du féminin demande plutôt d'envisager toutes les configurations possibles, de la domination à la résistance, en fonction de variables comme l'âge, l'appartenance ethnique, la classe sociale ou le lieu de vie. L'idée d'intersectionnalité (genre, classe, ethnie) est un apport crucial du féminisme noir américain³⁰ et des féminismes du Sud, qui ont tous deux nourri la perspective post-moderne, comme nous le verrons plus loin.

Mais l'expérience du féminin prend tout son sens *social* quand il s'agit d'examiner les tentatives d'alliances entre groupes de femmes de classes sociales et de conditions différentes. S'il n'y a pas homogénéité en raison des expériences sociales diverses, l'histoire du mouvement féministe est parsemée de d'alliances *au-delà* des classes ou de l'appartenance ethnique. Ainsi, des initiatives récentes voient s'allier autour de revendications sur le travail domestique des femmes des classes moyennes du Nord et des travailleuses migrantes : meilleur partage des tâches d'une part et régularisation des femmes clandestines dont beaucoup s'occupent d'enfants dont les parents travaillent d'autre part (Collectif du 14 juin à Genève créé en 1990³¹ ou appel à une « care strike » européenne prévue pour le 1^{er} mai 2005 par la Nextgeneration³²).

²⁹ M. MOLYNEUX (2000) (1985), « Mobilisation sans émancipation ? Participation des femmes, Etat et révolution au Nicaragua », in J. BISILLIAT et C. VERSCHUUR (2000), Cahiers genre et développement, n°1, pp.123-131, titre original : "Mobilization without emancipation ? Women's interests, the State and Revolution in Nicaragua », *Feminist studies*, summer 1985, vol.11, n°2, pp.227-235.

³⁰ Voir par exemple B. HOOKS (1981), *Ain't I a woman? Black women and feminism*. South End Press, Boston; B. HOOKS. (1984), *Feminist Theory. From margin to center*. South End Press, Boston MA. 174 pp.

³¹ Voir <http://lecourrier.ch/modules.php?op=modload&name=newspaper&file=article&sid=37633>

³² Voir <http://www.nextgeneration.net/groups/brussels/projects/index.html>

1.3. Un aperçu des féminismes

- Une rupture commune avec la domination masculine...

Dans l'introduction au *Dictionnaire critique du féminisme*, on peut lire que

« ce dictionnaire est féministe parce qu'il pose comme centrale la domination entre les sexes et ses conséquences »³³.

De leur côté, G.MURRAY et G. TULLOCH affirment dans *Current Sociology*:

« Feminism is a range of political propositions that seek to explain and end sexual oppression in both its theoretical and practical forms »³⁴.

On aura compris qu'il ne saurait être question de féminisme sans référence à la théorie de la domination masculine. La reconnaissance de l'oppression des femmes est en effet le fondement principal de la pensée féministe et elle passe par une analyse de la situation des femmes dans le système capitaliste et dans le patriarcat et par la lutte pour la suppression des inégalités entre les sexes.

- ... mais des positions féministes multiples

Comme l'annoncent les auteures d'*A propos des rapports sociaux de sexe. Parcours épistémologiques*,

« la façon de poser la question de la domination induit souvent des divergences théoriques importantes »³⁵.

En effet, la pensée anti « male-stream » n'est pas un courant monolithique³⁶. Son histoire révèle des prises de position contradictoires, des interprétations divergentes, des références multiples, d'où la nécessité de classer les féminismes. Une grammaire des féminismes se justifie, comme le

³³ H. HIRATA, F. LABORIE, H. LE DOARE,, D. SENOTIER (2000), *Dictionnaire critique du féminisme*, Politique d'aujourd'hui, PUF, Paris, p.IX.

³⁴ G. MURRAY et G.TULLOCH (1997), op.cit.

³⁵ M. FERRAND et A. LANGEVIN (1990), « De l'origine de l'oppression des femmes aux « fondements » des rapports sociaux de sexe », in F. BATTAGLIOLA, D.COMBES, A-M. DAUNE-RICHARD, A. DEVREUX, M. FERRAND, A. LANGEVIN (1990), *A propos des rapports sociaux de sexe. Parcours épistémologiques*, CSU, (réed.), p.20.

³⁶ Expression de M. O'BRIEN (1981), *The politics of reproduction*, Routledge and Kegan Paul, London.

souligne très justement A. COVA, par le besoin de répondre à la question « *qui est féministe ?* » en même temps que par le besoin de comparer les prises de positions dans le temps et l'espace³⁷. Elle est utile aussi pour donner une certaine intelligibilité à des oppositions entre féministes qui peuvent parfois surprendre, comme sur le port du foulard ou la guerre en Afghanistan. Par ailleurs, elle nous sera utile au moment d'aborder les féminismes du Sud.

- La littérature francophone

F. COLLIN partage avec les chercheuses féministes canadiennes M. TREMBLAY et M. OLIVIER une vision du mouvement en trois courants, le courant universaliste (ou égalitaire), le courant différentialiste (aussi appelé « essentialiste »), et le courant post-moderne évoqué ci-dessus³⁸. Le courant universaliste, attaché à l'idée d'égalité des sexes, considère la hiérarchisation des sexes comme un effet de la domination masculine et minimise le rôle de la différence biologique dans la hiérarchisation. Dans ce féminisme, très représenté en France dans les années 1970 et 1980, les revendications pour l'intégration des femmes à la société se basent non pas sur ce que les caractéristiques féminines pourraient apporter à cette même société (par exemple l'expérience de la maternité) mais bien sur la nécessité de libération d'un groupe globalement opprimé.

Le féminisme essentialiste (ou féminisme de la différence car il plaide pour l'égalité dans la différence) revendique au contraire la supériorité du jugement ou de l'expérience des femmes en raison de leur différence avec les hommes. La maternité, leur rôle dans les soins mais également leur rapport à la vie justifierait que leur soit reconnue l'égalité dans la différence. Sans nier l'oppression sociale d'un sexe sur l'autre, ce féminisme reconnaît à une soi-disant « essence » féminine un rôle important dans la différence des sexes et s'appuie donc, dans certains cas, sur cette essence pour affirmer la supériorité du féminin³⁹. Ce féminisme tend également à vouloir masquer les tensions sociales entre les sexes, au profit de la complémentarité.

Certaines préfèrent employer les distinctions classiques gauche/droite, sur base du soutien des féministes à l'une ou l'autre des tendances politiques au

³⁷ A. COVA (1997), « Féminismes et maternité entre les deux guerres en France. Les ambiguïtés et les divergences des féministes du passé », *Les temps modernes*, avril-mai, n°593, p.52.

³⁸ F. COLLIN (1999), *op.cit.*, p.49 et suiv.

³⁹ L. IRIGARAY (1974), *Speculum de l'autre sexe*, Minuit, Paris.

sein de l'hémicycle parlementaire. D'autres enfin parlent d'un féminisme maternaliste, mouvement historique des femmes qui, en France comme dans d'autres pays européens, a fondé ses revendications sur la reconnaissance de la maternité comme fonction sociale et, comme telle, devant ouvrir au droit de vote et aux droits sociaux⁴⁰. Ce féminisme maternaliste se différencie alors du féminisme « social », ancré lui dans le travail des femmes et dans l'ouverture aux travailleuses des droits politiques et sociaux. Nous reviendrons sur ces distinctions plus loin, en les replaçant dans leur contexte social et historique.

- La littérature anglo-saxonne

La littérature anglo-saxonne distingue généralement trois sources féministes traditionnelles - le féminisme libéral, le féminisme marxiste et le féminisme radical - et une plus récente, le féminisme post-moderne⁴¹. Le féminisme libéral épouse des revendications d'émancipation des femmes et compte sur les mécanismes du marché pour faire avancer l'émancipation des femmes. Le féminisme marxiste entend poser la question féministe au cœur de la pensée marxiste, c'est-à-dire en posant le problème du patriarcat comme un des éléments expliquant la position inférieure des femmes dans le système capitaliste. Si les marxistes sont généralement sensibles à la question des femmes, ils ne se posent pas de questions féministes. Comme le dit Heidi HARTMANN dans *The unhappy marriage of marxism and feminism : towards a more progressive union* :

« *The woman question has never been the « feminist » question*⁴² ».

En fait, pour les marxistes, l'oppression des femmes relève de l'oppression capitaliste. De nombreux débats ont donc porté sur la façon d'intégrer système de production capitaliste et patriarcat afin de comprendre la double infériorisation des femmes, comme épouses, filles, mères dans la famille et comme travailleuses dans le système productif. Dans le féminisme marxiste, les rapports de sexe ont autant d'importance que les rapports de classe.

⁴⁰ A. COVA (2000), *Maternité et droits des femmes en France, XIX^e-XX^e siècles*, Anthropos Economica, Paris; G. BOCK, P. THANE (dir.) (1991), *Maternity and gender policies, Women and the rise of the European Welfare States 1850-1950*, Routledge, London/New-York.

⁴¹ G. MURRAY et G. TULLOCH (1997), *op.cit.*, p.3.

⁴² H. HARTMANN (1981), « *The unhappy marriage of marxism and feminism : towards a more progressive union* », in S. M. OKIN and I. MANSBRIDGE, *Feminism*, vol.1., p.177.

Le féminisme radical pose lui comme premier la division des sexes dans l'explication de l'infériorisation des femmes. Il fait référence au patriarcat comme à un système où les hommes cherchent à dominer les femmes dans les domaines de la vie. Le moteur de l'histoire est cette recherche masculine de la suprématie et elle prime sur les autres systèmes, comme le système de production capitaliste ou la division raciale.

Le féminisme postmoderne s'inspire de philosophes tels que G. DELEUZE et F. GUATTARI, qui s'opposent à l'idée qu'existe une Vérité « unique et énonçable »⁴³. La vérité est multiple et elle bouge. Ainsi, la modernité, leitmotiv des mouvements politiques et sociaux depuis plusieurs siècles, n'est peut-être pas la voie privilégiée du progrès, lui-même considéré comme une valeur discutable et relative. Le postmodernisme s'intéresse également à la production symbolique de celles et ceux qui sont « aux marges », aux voix dissidentes qui n'ont pas forgé leur savoir ou leurs représentations dans un rapport privilégié au pouvoir. Aussi, remettre la parole et son contenu dans un contexte, *déconstruire* les concepts et les idées sont des attitudes typiquement post-modernes auxquelles les féministes ont répondu de différentes façons. En s'y opposant pour certaines, ne voulant pas abandonner les références aux idéaux de progrès ou d'émancipation, comme les féministes marxistes ou libérales. Il est vrai que le postmodernisme, partageant avec le féminisme sa préoccupation pour la différence et l'Autre, entraîne lui une fragmentation de l'identité de sexe, ou encore de classe sociale unie, et bouscule dès lors les possibilités d'action ou l'idée d'une solidarité entre les femmes⁴⁴. D'autres pensent que le féminisme a toujours eu affaire à la problématique post-moderne, que les deux pensées se nourrissent dans la mesure où il interroge les voies minoritaires, celle des femmes. Le féminisme a lutté contre le privilège masculin de nommer le monde et a déjà contribué à dissoudre l'idée de « Vérité », unique et universelle⁴⁵.

⁴³ F. COLLIN (1999), op.cit., p.55.

⁴⁴ M.H. MARCHAND, J.L. PARPART (1995) (eds.), *Feminism, postmodernism and development*, Routledge, London and New York, 1995, p.6 et suiv.

⁴⁵ J. BUTLER, J.W. Scott (ed.) (1992), *Feminists theorize the political*, New York, London, Routledge.

Il faut évidemment distinguer la démarche post-moderne à l'intérieur du courant féministe de la démarche féministe qui réinterroge l'emploi des termes, concepts et théories à partir de leur capacité à rendre compte de l'expérience des femmes. Dans le premier cas, le travail porte sur les outils du féminisme lui-même comme étant situé et reflétant le point de vue de la femme blanche, éduquée, issue des classes moyennes⁴⁶. Dans un autre, il s'agit de critiquer l'universel masculin comme une perspective située et de se baser sur l'expérience des femmes pour bâtir un savoir contrebalançant le savoir « male-centred ». En cela, le savoir féministe dérange le discours sur la modernité qui s'adresse à un soi-disant individu universel.

De façon générale, la question de la différence est centrale dans la mesure où elle permet de sortir du féminisme universel qui serait basé sur la seule opposition binaire homme/femme. Les positions sont multiples et les types d'oppression également. Chaque femme doit donc parler pour elle-même, personne n'est habilitée à parler à sa place. Du même coup, on reproche au féminisme post-moderne de rester un courant théorique niant les intérêts communs des femmes qui n'engage pas à la lutte commune de toutes les femmes⁴⁷.

Les courants évoqués ci-dessus de façon très sommaire mériteraient des développements plus importants afin d'en rendre toute l'ampleur et la complexité, notamment dans leur application différenciée à la philosophie, l'histoire ou encore la sociologie. Mais le but ici n'est pas tant de faire un relevé exhaustif de la pensée féministe que d'en donner quelques repères et de faire la démonstration de son hétérogénéité (voir tableau 1 ci-dessous).

1.4. Le « genre » : un outil féministe efficace mais ambigu

Le genre est certainement devenu « un outil nécessaire », pour reprendre le titre du premier cahier « Genre et développement » paru en 2000 sous la direction de Ch. VERSCHUUR et J. BISILLIAT⁴⁸. Près de 30 ans après son apparition dans la littérature féministe sous la plume d'A. OACKLEY⁴⁹, il pénètre aujourd'hui des domaines qui avaient jusque là su contenir l'analyse

⁴⁶ G. CHOWDHRY (1995), « Engendering development. Women in Development in international development regimes », in M.H. MARCHAND, J.L. PARPART (eds.) (1995), op.cit., p.26-41.

⁴⁷ M.H. MARCHAND, J.L. PARPART (eds.) (1995), op.cit., p.6.

⁴⁸ J. BISILLIAT, C. VERSCHUUR (ed.) (2000), « Le genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique » *Les cahiers du genre*, n°1, L'Harmattan, Paris-Genève.

⁴⁹ A. OACKLEY (1972), *Sex, gender and society*, Temple Smith, London.

féministe ou la maintenir à leurs marges, comme la science économique par exemple. Le terme n'est pas nouveau et il a déjà une histoire sur laquelle nous nous penchons ici. Il nous faut cependant expliquer pourquoi nous avons choisi de présenter le genre en dehors de la section sur les courants féministes. Le genre est un concept, il ne représente pas en soi un courant de pensée, même si des chercheuses adoptent aujourd'hui un regard critique sur ce terme qui tend à être utilisé dans le but d'évacuer le terme « féministe » et donc la dimension plus historique et théorique du débat sur les rapports hommes/femmes.

- Aux origines du concept

Le terme « gender » comme concept est apparu dans la littérature féministe anglo-américaine à partir des années 1970. Il a été traduit par le mot « genre » dans les débats français et largement adopté, sans pour autant supprimer l'emploi des termes concurrents rapports sociaux de sexe ou rapports entre hommes et femmes (sociologie), différence des sexes (philosophie), hommes/femmes (littérature) ou sexe social (anthropologie). En fait, avant l'emploi du terme « genre », la discussion entre féministes de discipline différente donne l'impression de s'organiser de façon relativement cloisonnée. On peut parler d'intégration réciproque de connaissances produites à l'intérieur des disciplines, l'histoire des femmes alimentant les contenus philosophiques par exemple et inversement. Mais le genre a fourni une sorte de langage commun, à partir duquel il a été possible d'engager une discussion interdisciplinaire, chacune adoptant le même terme.

Le genre, dans la littérature francophone, est principalement utilisé pour distinguer le sexe biologique du sexe construit socialement. Il est l'aboutissement d'une longue histoire, entamée dans la médecine, pour dissocier les fonctions physiologiques des rôles sociaux, féminins et masculins. Des intellectuelles telles que Simone de BEAUVOIR ou Adrienne SAHUQUE, lorsqu'elles relisent les productions savantes sur la sexualité des corps, le font en interrogeant précisément le lien entre la représentation des sexes dans la science et les modèles culturels du masculin et du féminin⁵⁰.

⁵⁰ I. LÖWY et H. ROUCH (2003), « La distinction entre sexe et genre. Une histoire entre biologie et culture », *Cahiers du genre*, L'Harmattan, n°34.

- Le genre comme processus de différenciation des sexes

Adopter le genre signifie donc s'intéresser au processus de différenciation et de hiérarchisation entre les sexes. Pour H. ROUCH,

« (le) genre (est) le sexe social et culturel, c'est-à-dire l'ensemble des représentations et pratiques qui établissent le masculin et le féminin dans un rapport de domination »⁵¹.

Le genre est un processus négocié, donc mouvant, résultat des rapports de pouvoir entre hommes et femmes⁵². Il est le produit à la fois d'une réflexion scientifique et d'une démarche politique à l'intérieur des sciences sociales qui vise à rejeter le naturalisme présent en sciences sociales pour expliquer la hiérarchisation sexuelle et à établir l'intérêt d'un regard féministe sur les réalités sociales. La perspective du genre se place dans la continuité des questions évoquées dans les parties précédentes et hérite des perspectives antérieures le rejet de la démarche qui consiste

« simplement à étendre le champ d'analyse aux femmes, sans pour autant s'interroger sur la dimension sexuée de la définition traditionnelle de la politique et des concepts tels que l'Etat, le pouvoir, la justice ou la citoyenneté⁵³ ».

Il hérite également de l'attention portée aux femmes et aux hommes et, surtout, aux rapports sociaux qui influent sur la hiérarchie des sexes. Précisément, le genre a l'ambition de rappeler que

« la notion de sexe n'est pas aussi explicative qu'on l'avait prétendu⁵⁴ »,

ce qui constitue sans doute un rappel utile et pousse la recherche dans l'étude des mécanismes sociaux de la différenciation des sexes.

Précisément, Joan SCOTT a apporté une contribution importante à la définition du genre. Pour elle,

⁵¹ H. ROUCH (2003), « Genèse et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre » in I. LÖWY et H. ROUCH (2003), op.cit, p.12.

⁵² M. TREMBLAY et M. OLLIVIER (2000), *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, Collection Outils de recherche, L'Harmattan, Paris, p.34.

⁵³ T.-H. BALLMER-CAO, V. MOTTIER, L. SGIER (2000), (textes rassemblés et présentés par), *Genre et politique, débats et perspectives*, Gallimard, Paris, p.8.

⁵⁴ M.-C. HURTIG, M. KAIL, H. ROUCH (1999), op.cit., p.13.

« le genre est un élément constitutif des rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir⁵⁵ ».

Le genre désigne donc à la fois la différenciation des hommes et des femmes qui s'opère dans les *représentations* et un *processus de pouvoir* ou, plus précisément,

« le genre est un champ premier au sein duquel, ou par le moyen duquel le pouvoir est articulé⁵⁶ ».

D'un côté, il désigne la façon dont les rapports sociaux se fondent sur des différences perçues entre les sexes (l'argument biologique est une différence perçue par exemple). D'un autre, il renvoie à la façon dont le pouvoir (des hommes mais aussi de l'Etat, etc.) se nourrit précisément d'une certaine organisation des rapports entre les sexes. Autrement dit, la hiérarchisation entre les sexes (et le pouvoir de l'un sur l'autre) repose sur des différences perçues, qui elles-mêmes reposent sur quatre éléments :

- les symboles culturellement disponibles (le mythe d'Eve, de la Vierge),
- les concepts normatifs qui proposent l'interprétation de ces symboles (l'opposition moderne/traditionnel est un exemple d'attribution de « valeur » au sens normatif au masculin et au féminin),
- le fonctionnement des institutions ou organisations sociales (la famille, le marché, l'économie) qui construisent en partie les rôles sexués,
- l'identité subjective, c'est-à-dire la façon dont les individu-e-s construisent la représentation qu'ils ont d'eux-mêmes, en rapport avec le contexte historiquement situé dans lequel ils évoluent : époque, classe sociale, etc.

Cette théorie, dit J. SCOTT, peut s'avérer utile également pour comprendre d'autres types de rapports sociaux et d'exercice du pouvoir au sein des classes ou des Nations/ethnies. Mais le genre revêt une importance particulière, il est pour elle « un champ premier », largement négligé par les recherches des historiens.

⁵⁵ J. SCOTT (1988), « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Cahier du Griffon*, Paris, (Printemps), pp.125-153. Article repris dans J. BISILLIAT, C. VERSCHUUR (ed.) (2000), op.cit., p.56.

⁵⁶ J. SCOTT (1988), op. cit. in J. BISILLIAT, C. VERSCHUUR (ed.) (2000), op.cit., p.58.

La définition de J. SCOTT est intéressante parce qu'elle a l'avantage d'associer les questions de sens/signification à la recherche des causes de l'infériorisation des femmes. Elle cite d'ailleurs dans son article Michelle ROSALDO qui illustre bien sa démarche du genre :

« Je vois maintenant que la place de la femme dans la vie sociale humaine n'est pas le produit de ce qu'elle fait, mais du sens qu'acquièrent ses activités à travers l'interaction sociale concrète⁵⁷ ».

Autrement dit, les mécanismes qui différencient les activités humaines et attribuent des rôles à chacun-e se doublent de mécanismes qui attribuent un sens et une valeur aux positions ainsi acquises, le tout établissant la hiérarchisation sexuelle.

- **L'analyse en termes de genre**

Le genre, que nous désignerons synthétiquement comme le processus de différenciation et de hiérarchisation des sexes, a donné lieu à la construction de méthodes pour l'action et pour la formulation, dans des groupes de femmes, de revendications pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Son opérationnalisation dans le domaine de la recherche a également donné lieu à différentes méthodes, dont celle qui distingue trois dimensions d'analyse et d'observation des rapports sociaux de sexe: le symbolique, le structurel ou institutionnel et le personnel⁵⁸. S'inspirant de la théorie de J. SCOTT, ces dimensions désignent un aspect bien particulier du champ social à observer :

- la dimension symbolique désigne les images, symboles et stéréotypes liés au féminin et au masculin,
- la dimension structurelle ou institutionnelle examine la façon dont les représentations symboliques sont inscrites dans des pratiques concrètes ou sont issues de ces mêmes pratiques (le mariage, la division du travail,

⁵⁷ M. Z. ROSALDO, « The uses and abuses of anthropology : reflection on feminism and cross cultural understanding », *Signs*, 5, (spring 1980), p.400, in J. SCOTT (1988), op.cit., in J. BISILLIAT, C. VERSCHUUR (ed.) (2000), op.cit., p.55.

⁵⁸ T. DAVIS et F. VAN DRIEL (2000), « Globalisation and Gender, beyond dichotomies », in F. SCHUURMAN (ed.) (2000), *Globalisation and development studies*, Thela Thesis, Amsterdam, pp.153-175. Article repris dans C. VERSCHUUR et F. REYSOO (2003), *Genre, pouvoirs et justice sociale*, Cahiers Genre et Développement, vol.4, IUED-EFI, Genève, pp.75-78.

etc.). Cette dimension examine les différences entre hommes et femmes sur le plan des structures sociales (différents positionnements) mais intègre également les différences entre femmes et entre hommes, en rapport avec leur classe ethnique par exemple.

- Enfin, la dimension personnelle reflète la façon dont les individus eux-même se désignent au travers des identités culturelles, sexuelles ou sociales⁵⁹.

Ces trois dimensions peuvent servir de point de départ à une recherche féministe. En fait, les modèles de recherche qualitative s'inspirant de près ou de loin du genre sont nombreux et variés⁶⁰. Ils ne permettent d'ailleurs pas tous d'intégrer la question de la subordination des femmes.

- **Ambiguïtés**

Le genre est devenu un instrument privilégié d'observation et de réflexion théorique dont il est important de rappeler la gestation pour comprendre notre perspective féministe. La tentative de simplification faite ci-dessus de l'histoire et des concepts féministes ne doit cependant pas donner l'illusion d'une interprétation lisse et non conflictuelle de l'emploi de ces concepts. Si la jeune histoire des « femmes/rapports sociaux de sexe/genre/sexualités » (à peine 40 ans) est déjà riche d'accumulation, elle n'est pas faite de couches successivement homogènes où l'emploi d'un concept en annule un autre. L'image du rhizome sied mieux à la représentation de son élaboration théorique :

« Le passage de la notion de condition féminine à une problématisation des « rôles de sexe » puis à l'élaboration du concept de « rapport social de sexe » ne correspond pas à une évolution des modes d'analyse, où l'emploi d'une notion viendrait progressivement (ou subitement) se substituer à l'usage de la précédente. Il s'agit d'une chaîne logique entre des termes qui, bien que d'emplois successivement dominants, ont été utilisés simultanément et parfois non-concurremment...et le sont encore aujourd'hui sous bien des plumes ⁶¹».

⁵⁹ T. DAVIS et F. VAN DRIEL (2000), op.cit., p.76.

⁶⁰ V. OLESEN (1994), « Feminisms and models of qualitative research », in N. DENZIN and Y. LINCOLN (1994), Handbook of qualitative research, Sage Publications, London, pp.158-174.

⁶¹ D. COMBES, A.M. DAUNE-RICHARD et A.M. DEVREUX (1990), op.cit., p.60.

Du coup, les concepts se chargent de sens différents au fur et à mesure du temps. Dans les débats académiques classiques, parler du genre semble aujourd'hui présenter une garantie de scientificité plus grande que l'usage du terme « rapports sociaux de sexes » ou « féminisme ». De nombreuses chercheuses soucieuses de rester en contact avec le mouvement des femmes dénoncent cette dérive⁶². Du même coup, le genre semble aujourd'hui avoir perdu un peu de sa force politique. La démarche qui a prévalu à la naissance du concept reste certes pertinente pour l'analyse, mais si le terme est passé dans le vocabulaire courant des chercheuses, des ONG et des institutions, il est très souvent employé comme synonyme du besoin de parler des femmes, donc de les « ajouter » de façon non polémique à la réflexion. C'est bien cela qu'il faut comprendre dans certaines directives publiques où le genre est affirmé comme une priorité mais où la question du sens et du contenu des actions est rarement discutée et posée de façon de plus en plus déconnectée du féminisme comme mouvement social. Il s'agit d'une situation paradoxale alors que le genre a précisément été issu d'une tradition pour ne plus penser les femmes comme des Autres d'une nature autre, mais bien comme un groupe défini à travers un rapport social de domination, impliquant des hommes et des femmes, et non un groupe défini à partir de qualités intrinsèques. Mais comme l'ont bien compris certaines,

« L'apparente neutralité du terme est (...) rassurante pour des institutions d'enseignement et de recherche qui ont d'abord dévalorisé, voire ignoré, des recherches jugées trop idéologiques ou militantes quand elles contestaient concepts et méthodes »⁶³.

Le genre peut donc être perçu comme un concept « compromis », entre la contestation scientifique des chercheuses féministes sur base des arguments évoqués ci-dessus d'un côté et la résistance des institutions académiques à des problématiques ou des approches perçues comme « politiques ». C'est pourquoi il est important d'insister sur la nécessité de dissocier le genre, ou l'analyse en termes de genre, de l'analyse féministe. Si le genre a été et reste un outil important pour opérationnaliser des recherches féministes, il n'a pas en soi la portée politique du terme « féminisme » que seule le/la chercheuse doit assumer explicitement dans sa démarche scientifique.

⁶² C. BARD (2003), op.cit, p.25.

⁶³ I. LOWY et H. ROUCH (2003), « Genre et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre », *Cahiers du genre*, n°34, p.7.

1.5. L'importance des luttes sociales dans l'élaboration d'une pensée féministe

- Première et deuxième vagues (tableau 2)

Nous avons jusqu'à présent beaucoup parlé des positions féministes comme de positions théoriques. En fait, le féminisme est surtout un mouvement social, historique, auquel on reconnaît plusieurs vagues, au moins dans les pays européens. La première vague recouvre les mouvements et associations qui luttent pour l'égalité formelle, juridique. Elle s'étend du XIX^e siècle jusqu'à l'entre-deux guerres. Ce mouvement historique s'est appuyé sur des organisations nationales ou locales (syndicats de femmes, associations féminines)⁶⁴ mais également sur des institutions internationales. Les Françaises (1878, Congrès International des Droits des Femmes) puis les Américaines, (1888, National Women Suffrage Association), enfin les Soviétiques (1907, Internationale Socialiste des Femmes fondée par Clara ZETKIN) créent des associations qui rayonnent au-delà de leurs frontières nationales, dans des congrès ou lors de rassemblements internationaux, et appuient les revendications politiques des femmes comme le suffrage universel. C'est bien aux Etats nationaux, acteurs principaux de la modernisation, que s'adressent les femmes. Les revendications de la première vague vont donc dans le sens de l'égalité formelle : droits politiques, civiques et sociaux. La plupart des féministes en appellent à cette époque à la maternité comme fonction sociale pour réclamer des droits spécifiques pour les femmes, sensés les inscrire dans un rapport d'équité et de complémentarité avec les hommes⁶⁵. D'autres tentent d'exercer un droit à la décision ou au pouvoir dans des organisations de femmes ou dans des organisations masculines comme les syndicats, non sans mal, en se basant sur un argumentaire au centre duquel se trouvent l'égalité et le droit au travail⁶⁶. En effet, conscientes du danger de faire porter aux femmes en tant que mères ou épouses la responsabilité de l'acquisition de droits sociaux pour toutes les femmes, les féministes égalitaristes (notamment anglo-saxonnes) tentent d'arrimer l'extension des bénéfices de l'Etat-Providence aux femmes via leur activité professionnelle. Le mouvement des femmes, du Nord au Sud de l'Europe, vit ses premières ruptures : devant la crise économique des années 1930 et l'opposition au travail féminin, certaines féministes adoptent une

⁶⁴ Voir F. DEGAVRE (1999), mémoire de DEA, Genre et développement. Le rôle actif des femmes dans la protection sociale en Belgique de 1791 à 1944, pour l'exemple belge.

⁶⁵ A. COVA (1997), op.cit. ; A. COVA (2000), op.cit.; G. BOCK, P. THANE (dir.) (1991), op.cit..

⁶⁶ E. GUBIN (2004), « Pour le droit au travail : entre protection et égalité », », in E. GUBIN, C. JACQUES, F. ROCHEFORT, B. STUDER, F. THEBAUT, M. ZANCARINI-FOURNEL (2004), op.cit., p.171 et suiv.

position plus pragmatique tandis que d'autres se radicalisent⁶⁷. C'est finalement les revendications maternalistes, plus en phase avec le familialisme de la première moitié du XX^e siècle, qui triomphent au niveau de la plupart des pays européens⁶⁸. Une solide tradition de féminisme égalitariste et centré sur le travail des femmes se développe cependant, qui nourrit la deuxième vague féministe.

La deuxième vague féministe, qui démarre au milieu des années 1960, épouse des revendications plus individualistes, même si le combat pour des droits égaux continue (« à travail égal, salaire égal »). En fait, les féministes de cette vague partagent une certaine déception quant aux résultats concrets de l'obtention de l'égalité formelle. Leurs revendications concernent désormais davantage l'affirmation d'un sujet « femmes » dans ses dimensions d'autonomie financière, de liberté sexuelle et d'épanouissement personnel. Le slogan phare de cette vague est sans doute « le privé est politique », qui dit bien le désir des femmes de s'affranchir de la tutelle maritale ou paternelle. L'espace privé est donc investi de significations politiques, le corps également dont les femmes veulent désormais disposer. La contraception (« un enfant, quand je veux, si je veux »), la violence conjugale deviennent logiquement des domaines où les luttes sont intenses. La composition sociale des organisations de femmes se modifie également. Alors que la première vague était principalement animée par des figures historiques, issues de milieux aisés et éduqués, la deuxième vague féministe est plus « démocratique » et recrute davantage parmi les femmes des classes moyennes.

L'histoire de ces deux vagues – que nous ne pourrions certainement pas épuiser ici⁶⁹ – s'inscrit de façon particulièrement claire dans celle de la modernisation occidentale et de la construction d'un individu autonome et rationnel, sujet de droits. La première vague contient les combats pour l'intégration des femmes dans la modernité dont le droit de vote constitue une

⁶⁷ E. GUBIN (2004), *op.cit.*, p.171 et suiv.

⁶⁸ H. PEEMANS-POULLET (1995), « Le caractère « familial » de la sécurité sociale: une histoire récente », in *Chronique féministe*, n°55, février/mars, F. DEGAVRE (1999), *op.cit.*, U. GERHARD (2004), « Concepts et controverses » in E. GUBIN, C. JACQUES, F. ROCHEFORT, B. STUDER, F. THEBAUT, M. ZANCARINI-FOURNEL (2004), *op.cit.*, pp.47-64, E. GUBIN (2004), *op. cit.*, pp.163-178; I. BLOM (2004), « Les féminismes et l'Etat : une perspective nordique », in E. GUBIN, C. JACQUES, F. ROCHEFORT, B. STUDER, F. THEBAUT, M. ZANCARINI-FOURNEL (2004), *op.cit.*, pp.253-268.

⁶⁹ Voir par exemple E. GUBIN, C. JACQUES, F. ROCHEFORT, B. STUDER, F. THEBAUT, M. ZANCARINI-FOURNEL (2004), *op.cit.* ; M. DENIS, S. VAN ROKEGHEM (1992), *Le féminisme est dans la rue*, Pol-his, Bruxelles, POLITIQUE (2003), *revue de débats*, « Féminismes en Belgique. Convergences et controverses », juillet.

des pierres angulaires. Les femmes travaillent⁷⁰, participent à la vie économique mais elles sont pénalisées sur le plan des droits. Durant la deuxième vague, c'est l'espace privé, réservé à l'autorité masculine, qu'il faut moderniser, et des questions d'ordre plus personnel surgissent :

« J'ai besoin du féminisme pour soutenir ma lutte personnelle sur le plan individuel. Mais je crois surtout à la solidarité du féminisme indispensable dans les actions concrètes de discrimination et d'entrave professionnelles, politiques, physiques⁷¹ ».

affirme une militante belge en 1978. La relecture actuelle du féminisme considère donc ce dernier de plus en plus comme un combat pour la construction d'une citoyenneté moderne pour les femmes⁷², citoyenneté qui relèverait à la fois d'une quête d'autonomie individuelle et d'une demande sociale de transformation :

« Le féminisme désigne l'ensemble des tentatives menées par les femmes pour leur reconnaissance, leur autodétermination, leur participation politique et le respect de leurs droits. L'objectif visé est double : d'une part, la libération ou la liberté de décision de chaque femme en tant qu'individu, et d'autre part, la transformation fondamentale de la société et de son ordre des genres ».

Du point de vue de la mobilisation des femmes, on tend à parler aujourd'hui d'une troisième vague féministe, très récente, ou d'un néo-féminisme⁷³. Les paragraphes suivants donnent un aperçu de ses caractéristiques émergentes, de même que son enracinement dans des questions surgies plus tôt et portées par la génération des féministes qui se sont impliquées dans la deuxième vague. Les tableaux 1 et 2 reprennent les grands thèmes de cette troisième vague de façon plus systématique.

⁷⁰ Contrairement à une idée répandue qui voudrait que les femmes n'aient commencé à travailler qu'après la Seconde Guerre mondiale. Voir S. SCHWEITZER (2002), *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX^e et XX^e siècles*, Ed. Odile Jacob, Paris.

⁷¹ C. BERCKMANS-PANIER (1978), « D'un 11 novembre à l'autre », in « Où en sont les féministes ? », *Cahiers du Grif*, n°23-24, décembre, p.67.

⁷² B. MARQUES-PEREIRA (2003), « Citoyenneté », in C. VERSCHUUR, F. REYSOO (dir.) (2003), « Genre, pouvoirs et justice sociale », *Cahier Genre et développement*, n°4, p.23-27.

⁷³ C'est ce que tendent à dire F. COLLIN et V. DE GRAEF face à la mobilisation d'un nouveau type qu'elles constatent dès 1989 dans « Néo-féminisme », in L. COURTOIS, F. ROSART et J. PIROTTE (1989), *Femmes des années 80*, Academia, Crédit Communal, Louvain-la-Neuve/Bruxelles, pp.202-213.

- Une construction politique et théorique en tension

Comme le démontre également K. OFFEN, le mouvement des femmes est à la fois « individualiste » (initiatives axées vers l'indépendance et l'autonomie personnelle des femmes) et « relationnel » (initiatives tournées vers l'acquisition de droits pour les femmes en rapport avec leurs liens étroits à la famille, aux enfants, à l'Etat)⁷⁴. Il est donc traversé par des tensions théoriques fortes.

La pratique en reste en tout cas largement collective comme en témoignent les nombreuses maisons de femmes qui s'ouvrent dans les années 1970 et 1980, lieux de vie où s'expérimente souvent avec enthousiasme la vie en collectivité, comme en témoignent aussi les manifestations publiques (lutte pour la dépénalisation de l'avortement) ou les réalisations concrètes (refuges pour femmes battues, crèches). Les exemples sont nombreux également d'intervention des femmes dans les luttes sociales dites « globales », interventions qui reposent néanmoins sur une perception précise de leurs intérêts de femmes (luttes altermondialistes, luttes pour l'environnement...) et auxquels les hommes ne sont pas toujours associés. Mais il y a aussi, indéniablement, un désir de « réalisation de soi » derrière ces luttes, d'affirmation de « la » femme émancipée dans une société où le statut est en grande partie déterminé par les performances professionnelles ou financières personnelles. Le mouvement féministe valorise effectivement l'autonomie des femmes : autonomie économique (un emploi et un salaire suffisant pour vivre seule par exemple ou garantir une capacité de sortie des liens conjugaux si ceux-ci ne sont pas satisfaisants), sociale (possibilité de choisir ses amis, ses fréquentations, ce qu'on donne ou pas, obtenir sa reconnaissance comme une personne responsable avec des droits et des devoirs), l'autonomie affective (pas de contraintes à se marier, à avoir des rapports affectifs ou sexuels non consentis) et intellectuelle (se garantir un accès à l'éducation, la formation et à un savoir émancipateur, qui permette la dénonciation et la contestation des positions dominantes dans la société).

Justement, le mouvement des femmes fait également jaillir des questions plus épistémologiques et théoriques de ses combats, et les positions évoquées plus haut ne sont évidemment pas indépendantes de toute pratique. En cela, le féminisme comporte bien une double dimension, à

⁷⁴ K. OFFEN (1988), « Defining feminism : a comparative historical approach », *Signs*, vol.14, n°1, p.117-157.

la fois démarche de recherche et relecture politique des rapports entre hommes et femmes débouchant sur des revendications concrètes. Comme le résumait bien M. TREMBLAY et M. OLLIVIER, le féminisme

« (...) représente à la fois un projet socio-politique de transformation des rapports sociaux et un projet scientifique d'élaboration de connaissances »⁷⁵.

Pour U. GERHARD aussi, le féminisme désigne le mouvement social des femmes en même temps qu'

« une théorie ou une conception de la société, qui fonde une perspective critique sur le monde, laquelle, comme d'autres « ismes » ou discours fondateurs de la modernité, a lancé et porté le mouvement des femmes⁷⁶ ».

Le combat féministe au Nord ne peut donc être ramené au seul combat pour changer le quotidien des femmes. L'enjeu des luttes a aussi été de redéfinir les mots et la représentation du réel, comme nous l'avons déjà mentionné. Les féministes, à la lumière de leur expérience sociale d'opprimées, ont ressenti le besoin de revisiter le corpus des connaissances scientifiques d'où les femmes étaient absentes et où leur oppression était niée. Comme le dit H. PEEMANS-POULLET,

« Une des caractéristiques de la société patriarcale est précisément d'empêcher l'émergence de notre propre prise de parole, l'usage de nos propres mots, de nous empêcher de nous prononcer librement non seulement sur notre propre existence mais aussi sur celle des hommes et sur la société dans son ensemble, autrement dit d'élaborer notre propre construction scientifique à partir de nos conditions d'existence⁷⁷ ».

La parole des féministes s'est consolidée grâce aux apports disciplinaires de chercheuses, entre autres parce que l'université est une des sources des manières de voir. La recherche a dès lors constitué pour les femmes un terrain où il fallait s'impliquer afin de démontrer la pertinence sociale du combat contre le patriarcat. Cette forme d'implication a eu de nombreuses conséquences pour la science : la démonstration de lacunes théoriques (par

⁷⁵ M. OLLIVIER et M. TREMBLAY (2000), op.cit, p.8.

⁷⁶ U. GERHARD (2004), op.cit., p.48.

⁷⁷ H. PEEMANS-POULLET (2000), « Le féminisme comme dialogue entre le Nord et le Sud », intervention à l'Université des Femmes « Féminismes et développement », septembre, annexe 2 « Construction scientifique : plutôt le féminisme que le genre », p.1.

exemple, dans les théories économiques conventionnelles expliquant la formation des salaires, les différences salariales entre hommes et femmes sont longtemps restées inexpliquées), la prise en considération obligatoire de la différence sexuelle dans les statistiques, la découverte de nouveaux champs de recherche, ou des façons nouvelles d'aborder des thèmes classiques (la formation des Etats-Providence, le militantisme).

L'implication de chercheuses dans le mouvement des femmes – implication typique de la deuxième et troisième vague - est importante dans l'élaboration d'une théorie féministe. Elle évite l'impasse dans laquelle une certaine science, en quête de neutralité, s'est fourvoyée en maintenant artificiellement séparées théorie et pratique politique. Cette perspective adoptée par les chercheuses leur permet de se donner pour objectif de combattre l'infériorisation sociale des femmes, de valoriser leurs expériences, à travers la découverte de leur passé et la meilleure connaissance des processus qui mènent à cette infériorisation. Elle a permis à la réflexion de passer de l'étude d'un groupe particulier –les femmes- à l'étude de leur oppression particulière, comme nous l'avons vu, au travers du traitement des rapports sociaux de sexe par des chercheuses partageant avec d'autres travailleuses politisées une militance de terrain⁷⁸. Ces questions ont suscité des recherches, effectuées d'abord en dehors des lieux institutionnalisés de la recherche que sont les universités (les « Cahiers du Grif » en Belgique francophone) avant d'y être intégrées, très lentement cependant (voir tableau 2).

⁷⁸ F. BATTAGLIOLA, D. COMBES, A-M. DAUNE-RICHARD, A. DEVREUX, M. FERRAND, A. LANGEVIN (1990), op.cit., p.14.

Tableau 1. Principaux cadres politico-théoriques féministes*

	1 ^{ère} vague	2 ^{ème} vague	3 ^{ème} vague
Période où la mobilisation est la plus forte	XIX ^{ème} -entre-deux guerres	1965-début 1980**	Début 1990
Francophone	<ul style="list-style-type: none"> - Maternalisme/familialisme (valorisation de la maternité et de la femme au foyer, surtout dans l'entre-deux-guerres, lien avec le natalisme) - Egalitarisme (universalité des droits, Olympe de Gouges, 1791) - Suffragisme (droit de vote des femmes) - Féminisme chrétien ou socialiste <p>+ lien avec l'anti-esclavagisme mais pas de lien marqué avec les mouvements pour la décolonisation</p> <p>+ lien avec le pacifisme durant l'entre-deux-guerres (Virginia Woolf)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Essentialisme - Universalisme - Lien avec les théories de l'émancipation : Tiers-mondisme/matérialisme/socialisme/ marxisme) 	<ul style="list-style-type: none"> - Extension et multiplicité des féminismes : influence du post-modernisme qui brouille les anciennes frontières - Eco-féminisme - Le genre comme outil de recherche permet de ne plus se référer aux anciens cadres et, pour certaines, de ne plus passer par le féminisme.
Anglosaxon	<ul style="list-style-type: none"> - Egalitarisme - Suffragisme - Abolitionnisme (lutte contre l'esclavagisme) - Mouvement pour les droits civils. <p>+ Particularité des Etats-Unis : les antagonismes raciaux vont provoquer des clivages au sein des féministes,</p> <p>+ maternalisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Féminisme libéral - Féminisme marxiste - Féminisme radical <p>+ Lien avec le mouvement pour les droits civils</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Black feminism (même si les publications datent des années 1980) - Eco-feminism - Le genre - Post-modernisme

* Le passage d'une vague à l'autre ne signifie pas que les courants disparaissent. Nous ne reprenons pour chaque vague que les courants qui émergent effectivement durant la période concernée.

** 1972 est la pointe de la mobilisation en France et Belgique, un peu plus tôt aux Etats-Unis. Avant 1965 et après 1980, le féminisme mobilise très peu.

Sources : Pour le monde francophone : B. STUDER et F. THEBAUD (2004) « Entre histoire et mémoire », et U. GERHARD (2004) « concepts et controverses » in E. GUBIN, C. JACQUES, F. ROCHEFORT, B. STUDER, F. THEBAUT, M. ZANCARINI-FOURNEL (2004), op.cit., pp.27-45, C. BARD (2003), « Jalons pour une histoire des études féministes en France », *Nouvelles Questions Féministes*, vol.22, n°1, pp.14-30 ; M. Riot-Sarcey, *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, Repères, n° 338, 2002.

Pour le monde anglo-saxon: I. JAMI (2003), « Sexe et genre : les débats dans les pays anglo-saxons (1970-1990) », *Les cahiers du genre. Une histoire entre biologie et culture*, n°34, pp. 127-147 ; V. OLESEN (1994), « Feminisms and models of qualitative research » in N. DENZIN and Y. LINCOLN (1994), *Handbook of qualitative research*, Sage Publication, London, pp.158-174.

Tableau 2. Vagues féministes en Europe, thèmes principaux des luttes et implication dans la recherche

	1^{er} vague	2^{ème} vague	3^{ème} vague
Période de forte mobilisation	XIX ^{ème} siècle Entre-deux-guerres	1965-début 1980	1990-
Principaux thèmes pour le mouvement féministe*	Egalité des droits civils (éducation, mariage, divorce, justice, disposer de son salaire), politiques (suffrage, droit à élire et à être élue), sociaux (développement de la sécurité sociale), reconnaissance de la recherche de paternité, lutte contre l'alcoolisme.	Liberté de choix/émancipation par rapport à la reproduction et à la sexualité. Poursuite des revendications d'égalité là où elle n'est pas encore à l'ordre du jour (travail, niveau des salaires, partage des tâches), lutte contre la violence masculine.	Egalité et liberté. Accès des femmes aux postes de cadres, égalité dans tous les domaines du travail, revendications autour du « care » et du partage des tâches à la maison et au niveau de la collectivité, droits des migrant-e-s, reconnaissance de droits aux homosexuel-le-s (féminisme lesbien), antiracisme. « Féminisme institutionnel » : politiques publiques d'égalité des chances et discrimination positive ; reconnaissance de l'égalité formelle dans la loi, mouvement pour les quotas et la parité (Europe, Amérique Latine), développement des études de genre.
Lien militantisme-recherche	Difficulté à rendre la problématique des femmes visible au sein des disciplines académiques.	Les chercheuses féministes amènent leurs propres sujets au sein des universités ; les associations féministes deviennent également des lieux de production de savoir.	Implication des chercheuses dans le mouvement féministe, institutionnalisation des problématiques femmes/ genre/rapports sociaux de sexe dans certaines universités. Théorie et pratique « queer ».
Intégration des thèmes féministes dans la recherche	Pas de recherches au sein des universités mais une documentation éparse, mue par le souci de démontrer la condition inférieure des femmes.	Avancées importantes dans la connaissance des sujets « Femmes et ... », critique des arguments biologiques pour justifier l'infériorisation (« on ne naît pas femme, on le devient »), politisation des questions privées (« le privé est politique »), tentatives pour élaborer une théorie générale de l'oppression des femmes (avec accent sur le rapport femmes-oppression et femmes-Etat), réflexions autour des questions privé/public, production/reproduction. Rôle du black feminism dans la critique de l'universalisme occidentaliste (débouche sur les théories de l'intersectionnalité des exclusions classes/genre/ethnie)	Critique de l'étalon masculin dans les sciences, extension des domaines de recherche où le « genre » compte. Structuration du mouvement féministe en plusieurs courants théoriques et discussions nourries autour des critères distinctifs de ces courants; recherches sur les mécanismes de l'oppression (avec de plus en plus l'accent sur la relation hommes-femmes).

* Pour chaque vague, nous ne repreneons que les thèmes nouveaux ou émergents. Devant la diversité des revendications féministes, il nous est par ailleurs impossible de prétendre à l'exhaustivité.

II. QUELQUES APPORTS PARTICULIERS DU FEMINISME A LA CRITIQUE DE LA MODERNITE

A évoquer le lien entre la recherche et les luttes féministes récentes, ainsi que les multiples tableaux sur lesquels la rencontre entre les deux a lieu, il n'est pas étonnant de trouver dans la littérature féministe des façons fort différentes d'appréhender les femmes et leur situation. On pourrait prendre l'image du chiasme où s'entrelacent plusieurs fils reliant chacun deux pôles en tension : femmes individuelles ou femmes « collectivité », autonomie personnelle ou mouvement d'émancipation, femmes « biologiques » ou femmes « construites ». Ce qui fait l'unité de ce canevas composite réside certainement dans la contestation de l'infériorisation des femmes dans le monde moderne. Dans cette partie, nous nous penchons sur deux moments théoriques importants de cette contestation : la tentative pour élaborer une théorie générale de l'oppression et la déconstruction du point de vue dominant masculin dans les sciences. Nous verrons comment le concept de domination a été employé pour déconstruire les rapports Nord/Sud au sein des féminismes et déboucherons ensuite sur une proposition pour rapprocher critique de la modernité et critique féministe.

2.1. La formulation d'une théorie de la domination

- « L'alibi de la nature⁷⁹ » au centre du dispositif de domination masculine

Les théoriciennes féministes, en histoire ou en sociologie, ont bien isolé un des éléments qui est au cœur de la justification de la domination masculine : l'alibi de la nature. Dans *L'identité masculine en crise*, l'historienne A. MAUGUE guette dans la littérature du tournant du XIX^e siècle la façon dont la nature est convoquée pour signifier la différence des sexes et, surtout, leur non équivalence hiérarchique⁸⁰. La période qu'elle étudie a ceci d'intéressant qu'elle semble caractérisée par une crise de l'identité masculine, crise qui n'est pas sans rappeler le « malaise des hommes » qui resurgit régulièrement dans les débats contemporains. Elle ausculte minutieusement romans, traités, ouvrages scientifiques de l'époque, et tente de voir comment l'argument de la nature est mobilisé pour réaffirmer la hiérarchie des sexes. Les femmes ont de plus en plus tendance à s'affirmer comme sujet. A la faveur du phénomène industriel et grâce aux emplois de bureau, les femmes se font une place dans l'économie de

⁷⁹ C. DELPHY (2001), op.cit, p.18.

⁸⁰ A. MAUGUE (2001), *L'identité masculine en crise au tournant du siècle*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, p.19.

production capitaliste. Une place encore mal assurée, disputée mais les femmes sont partout et elles commencent, vers la fin du XIX^{ème} à revendiquer leurs droits. Les femmes mènent des luttes et ne sont plus les miroirs passifs des hommes. Un salaire égal pour un travail égal, la reconnaissance de sa place en dehors du foyer, l'autorisation de la recherche de paternité, des batailles que les femmes livrent, rarement au sein des syndicats d'ailleurs, fondamentalement hostiles aux idées d'émancipation féminine. Or, pour les hommes, il faut exclure les femmes à jamais du terrain où les hommes ont patiemment progressé. La modernité, la science doivent rester hors de leur portée. Pour A. MAUGUE, c'est avant tout dans la représentation des femmes, dans la littérature et dans les ouvrages scientifiques, largement dominée par des écrivains de sexe masculin, que se révèlent les principaux symptômes de cette réassignation des femmes aux statuts d'inférieures.

A travers les expériences médicales et la levée du tabou pesant jusqu'alors sur l'observation du corps humain, c'est toute la différence des sexes (et donc leur hiérarchie) qui se renégocie dans les laboratoires. On comprend mieux aussi l'enjeu de la modernité pour les femmes. S'en revendiquer est la condition pour elles d'être des « égales ».

A. MAUGUE met donc en garde par rapport à l'emploi de la différence biologique entre les sexes. Elle remet l'alibi de la nature dans l'histoire de la domination masculine et dans l'histoire de sa contestation par les femmes. C'est leur insertion progressive dans les sphères du moderne qui suscite l'activation de cet argument. Autrement dit, A. MAUGUE contribue à déconstruire l'opposition nature/culture. Pour elle, l'argument de la nature est « construit » et il fait partie du dispositif pour reconsolider les frontières menacées du genre, comme s'il y avait toujours, dans les sociétés, le besoin de réaffirmer d'une façon ou d'une autre la différence des sexes. On peut se demander d'ailleurs si cette littérature ne reproduit pas, à l'échelle de la différence hommes/femmes, le discours du Nord sur le Sud.

Le recours à l'argument biologique dans l'explication de la différence des sexes comme base de la hiérarchisation a également fait l'objet d'une critique soutenue des sociologues féministes. Pour tenter de le réfuter, certaines féministes, comme C. DELPHY, ont critiqué les fondements sur lesquels se base la bi-catégorisation sexuelle⁸¹.

⁸¹ C. DELPHY (2001), op.cit., p. 27.

Dans « profémisme et antifémisme », C. DELPHY énonce les pièges susceptibles de mener la pensée féministe à une impasse dans sa tentative d'expliquer l'oppression des femmes⁸². Parmi ces pièges, celui du naturalisme ou de « l'appel de la biologie » est probablement le plus pernicieux car tendu en permanence à la pensée qui réfléchit à la *différence* des sexes. La confusion du corps biologique et du corps social est pourtant fréquente dans la littérature. Elle pousse purement et simplement à l'idéalisme, c'est-à-dire à la prédominance des idées et des représentations (représentation physique des corps) sur les conditions matérielles dans lesquelles ces représentations sont produites : le naturalisme revient à dire que « *les idées mènent le monde* »⁸³. On reconnaîtra dans cet énoncé la posture marxiste qui refuse de prendre le prétexte pour la cause, refuse de confondre « *ce au nom de quoi les hommes oppriment les femmes, les raisons qu'ils en donnent* » (ou que la société en donne) et les « *raisons réelles* »⁸⁴ (le besoin de s'appropriier le temps, le travail et le corps des femmes).

- Une critique de la complémentarité entre les sexes

L'argument de la nature s'accompagne souvent de l'idée de complémentarité entre les sexes. Les réflexions sur l'explication biologique de la différence et, à travers elle, de l'inégalité des sexes, posent en effet la question de la complémentarité entre hommes et femmes. L'idée d'une différence naturelle débouche assez inévitablement sur la recherche de ce qui justifie, au-delà de leur différence, la présence de deux sexes. C'est ainsi que la notion de complémentarité est souvent mobilisée. De nombreux anthropologues, s'intéressant aux sociétés dites primitives, y décrivent la division sexuelle du travail à partir de la coopération entre hommes et femmes dans un but de reproduction globale de la société. Par ailleurs, le fait que certaines tâches soient assumées par l'un ou l'autre des sexes s'explique souvent par des particularités physiques. Pour M. GODELIER, la division du travail est due aux

« conditionnements objectifs, matériels, impersonnels, imposés par la nature et par les limites des forces productives, (...) (elle) « destine les hommes à la chasse et à la

⁸² C. DELPHY (2001), op.cit.

⁸³ C. DELPHY (1998), « Nos amis et nous. Fondements cachés de quelques discours pseudo-féministes », *L'ennemi principal, économie politique du patriarcat*, tome 1, Syllepse, coll. Nouvelles Questions Féministes, Paris, p.219.

⁸⁴ C. DELPHY (1998), op.cit., p.225.

guerre, les femmes à la cueillette, au transport des charges, à la cuisine et aux soins, et à l'éducation des enfants⁸⁵ ».

Les travaux de Paola TABET, anthropologue, ont une grande importance dans la déconstruction de cette idée de complémentarité entre les sexes. Elle interroge l'utilisation par les anthropologues de ce concept dans l'explication de la division sexuelle :

« La notion de complémentarité est donc employée dans le sens spécifique et positif d'une division équilibrée, non orientée, de tâches d'importance égale. Mais on insiste tout de même sur le caractère naturel et biologique, donc sur la nécessité objective de cette division, et l'on accepte comme un fait établi qu'elle soit en tout cas fondée sur les « limites » que la nature imposerait aux femmes⁸⁶ ».

Ces limites, ces contraintes biologiques, qui sont celles des femmes et non celles des hommes, sont elles-mêmes pré-déterminées, pré-définies, non expliquées, preuve d'un regard déjà construit sur les différences entre hommes et femmes.

Plusieurs conclusions ressortent de ces discussions, notamment que l'on ne peut se fier à une quelconque perception de la complémentarité entre les sexes pour expliquer les positions différenciées entre hommes et femmes, ni se baser sur l'idée d'une évolution naturelle de ces positions. Cette dernière, avancent P. TABET ou C. GUILLAUMIN, est au contraire le fruit d'un rapport de force entre les sexes, d'un rapport de domination où les hommes se sont approprié le corps et la capacité reproductrice des femmes. Elles suggèrent que la différence physique n'a aucune importance dans le processus de hiérarchisation et que cette dernière est plutôt le résultat de l'histoire technologique.

« Ma thèse est que la division sexuée du travail n'est pas neutre, mais orientée et asymétrique, même dans les sociétés prétendument égalitaires ; qu'il s'agit d'une relation non pas de réciprocité ou de complémentarité mais de domination, que cette domination se manifeste objectivement et que des constantes générales

⁸⁵ M. GODELIER, « Caccia, recolta », in *Enciclopedia Einaudi*, II, Torino, Einaudi, p. 372, 377, cité par P. TABET (1998), « Les mains, les outils, les armes », *La construction sociale de l'inégalité des sexes, des outils et des corps*, Bibliothèque du féminisme, l'Harmattan, Paris, p.11.

⁸⁶ P. TABET (1998), op.cit., p.11.

*régissent la répartition des tâches, qui reflètent les rapports de classe entre les deux sexes*⁸⁷ ».

Par ailleurs, dans son essai, P. TABET insiste sur l'importance du contrôle des outils dans l'exercice de la domination masculine qui prévaut dans les sociétés de chasse et de cueillette. Autrement dit, elle place les raisons de la différence et de la hiérarchisation des sexes dans des éléments non biologiques, posant ainsi l'hypothèse d'un « *gap technologique entre hommes et femmes*⁸⁸ » qui se perpétue encore aujourd'hui.

- La hiérarchie des sexes comme construction sociale : le matérialisme féministe de C. DELPHY

L'œuvre de C. DELPHY doit être comprise dans la tentative plus globale entamée dans les années 1970 de forger une théorie générale de l'oppression des femmes. Dans *L'ennemi principal*, elle rappelle cette ambition et part à la recherche des causes multiples de la domination, qui lui permettront ensuite de reconstituer le système entier sur lequel elle est basée.

L'oppression des femmes est qualifiée par C. DELPHY de « situation particulière »⁸⁹. Elle est à la fois particulière *par rapport à l'ensemble du phénomène de l'oppression* (qui peut toucher un sexe mais aussi une race ou une classe) et particulière *historiquement* (l'oppression des femmes se fonde sur des structures qui sont datées et le regard doit pouvoir dégager ses structures, propres à chaque époque). Un des postulats de la recherche féministe est donc, pour C. DELPHY, de reconnaître l'oppression en général et l'oppression des femmes en particulier. Décrire et expliquer un phénomène particulier (l'oppression des femmes) nécessite de relever les éléments récurrents du phénomène global (de l'oppression en général et de l'oppression des femmes à toutes les époques), de les assembler de manière à dégager la particularité de chaque situation et époque, et de les comparer. C'est ce que C. DELPHY appelle procéder par « *dépiantage* ». Une théorie féministe doit donc examiner les éléments récurrents à l'intérieur des ensembles « oppression » et « oppression des femmes », en relever les spécificités et les causes et mécanismes particuliers. Pour C. DELPHY, il n'y a donc pas une « explication globale » à l'oppression des femmes mais des explications, voire des théories constituées de concepts non spécifiques (tels que

⁸⁷ P. TABET (1998), op.cit., p.15.

⁸⁸ P. TABET (1998), op.cit., p.14.

⁸⁹ C. DELPHY (1998), op.cit., p.19.

la classe ou l'oppression) dont il faut interroger le pouvoir explicatif pour toutes les « différentes instances » du phénomène.

Le travail gratuit des femmes

C. DELPHY part du travail effectué par les femmes et du cadre dans lequel celui-ci est effectué afin de définir les rapports de production dans lesquels entrent les femmes. Elle part du principe qu'il n'y a pas lieu de distinguer production et reproduction, cette dernière étant effectuée dans le cadre du mode de production domestique⁹⁰. La production dans la famille est à la fois lieu de l'exploitation économique des femmes, entièrement responsables de la production à l'intérieur de la famille, et le lieu d'une production idéologique qui sert le mode de production capitaliste en général et les hommes en particulier. Le fait que le travail domestique soit gratuit, qu'il n'ait pas de valeur monétaire, s'explique par le fait qu'il ne donne lieu à aucun échange. Le toit, les habits, les loisirs d'une épouse au foyer ne sont pas donnés en échange du service fourni par les femmes (ou en échange de sa valeur), ils servent à entretenir sa force de travail. Il s'agit bien d'une analyse matérialiste de l'exploitation des femmes⁹¹. Ce type d'analyse a eu surtout pour effet de mettre en relief l'ensemble du travail effectué par les femmes pour leur propre famille et à le rendre visible. Le « travail de maison » est aujourd'hui perçu comme du travail⁹².

Rapport entre mode de production capitaliste et mode de production domestique

Le mode de production domestique est important aussi pour la reconstitution du mode de production capitaliste. La discrimination systématique à l'encontre des femmes sur le marché du travail salarié (phénomène de « double marché du travail ») est fonctionnelle dans la mesure

⁹⁰ Le *mode de production* domestique dans l'argumentation de C. DELPHY s'exerce à la fois dans la sphère familiale, par les épouses et mères, et dans la sphère professionnelle (elle examine par exemple le travail gratuit effectué en dehors du marché par les agricultrices ou les épouses d'hommes exerçant une profession libérale). Il n'est donc pas complètement synonyme de la « reproduction » étroite (qui s'exerce uniquement dans la sphère familiale). C. Delphy, (2001), « Agriculture et travail domestique », *L'ennemi principal, penser le genre*, tome 2, Editions Syllepses, collection Nouvelles Questions Féministes, Paris, pp.165-182. Une clarification des différentes significations des termes production/reproduction est faite tout au long des chapitres suivants.

⁹¹ C. DELPHY (1998), op.cit., p.35.

⁹² C. DELPHY (2003), « Par où attaquer le « partage inégal » du « travail ménager », *Nouvelles Questions féministes*, vol.22, n°3, pp.47-71.

où elle les dépossède du moyen de gagner leur vie correctement et d'être autonome en les poussant à entrer dans des rapports de production domestiques (mariage)⁹³. Du coup, on doit analyser la « contrainte familiale » non comme quelque chose de « naturel » mais comme un phénomène social, organisé par le mode de production domestique et renforcé par la discrimination des femmes sur le marché de l'emploi qui rend les coûts d'opportunité du travail plus élevé que les coûts d'opportunité du maintien dans le mode de production domestique. Le mode de production capitaliste est la variable qui complète le mode de production domestique⁹⁴.

Il semble à présent que la recherche féministe se soit détournée de la formulation d'une théorie globale de l'oppression. Sans doute les chercheuses ressentent-elles le besoin de documenter davantage la domination et ses mécanismes multiples avant d'en enrichir la grille explicative globale. Comme nous le verrons dans la troisième partie de ce chapitre et dans l'examen des féminismes du Sud, de nombreuses recherches portent aujourd'hui aussi sur les stratégies de résistance à la domination, comme si les féministes voulaient à présent aussi tester l'idée d'une capacité d'action des femmes, au détriment de l'hypothèse d'une domination totale et définitive. Mais les réflexions de C. DELPHY restent précieuses. Elles ont marqué la réflexion féministe par leur radicalité (dans la mesure où elle cherche les *racines* de l'oppression) et ont aidé « à penser » la domination : quelles sont les pratiques économiques, sociales ou symboliques qui la fondent ? Au nom de quoi est-elle justifiée ? Quels moyens de lutte les femmes doivent-elles déployer pour résister ?

⁹³ C. DELPHY (1998), op.cit., p.14.

⁹⁴ C. DELPHY (1998), op.cit., p.15.

2.2. L'épistémologie féministe comme déconstruction du point de vue dominant

« D'ailleurs la domination est niée, il n'y a pas esclavage des femmes, il y a différence. A quoi je répondrai par cette phrase d'un paysan roumain à une assemblée publique où il était député en 1848 : *Why do the gentlemen say it was not slavery, for we know it has been slavery, this sorrow that we have sorrowed* » (pourquoi ces messieurs disent-ils que ce n'était pas de l'esclavage, car nous savons que ce fut de l'esclavage cette peine que nous avons peinée). Oui nous le savons et cette science des opprimés ne peut nous être enlevée ».

Monique WITTIG, « La pensée straight », *Questions féministes*, n°7, 1980, p.51, citée par P. TABET, « Fertilité naturelle, reproduction forcée », *La construction sociale de l'inégalité des sexes, des outils et des corps*, Bibliothèque du féminisme, l'Harmattan, Paris, 1998.

L'importante documentation de la domination masculine et les tentatives pour en apporter une explication scientifique globale ont amené les chercheuses à se poser également la question de la production du savoir et de la mesure dans laquelle il avait empêché les femmes de se penser. « *Il n'y a pas d'universel neutre*⁹⁵ », c'est ce vers quoi tend progressivement le questionnement épistémologique féministe. Dans les paragraphes suivants, nous reprenons quelques éléments de la critique féministe de la science et proposons un examen synthétique de ses implications en termes de méthodologie de la recherche. Nous verrons ces différents éléments sous l'angle de leur apport à une mise en perspective du discours des dominants sur le réel, exercice nécessaire à la reconsidération des pratiques et pensées porteuses d'un dépassement de la modernité capitaliste et du développement vu comme croissance.

- Critique féministe de la science

Si le féminisme peut être considéré comme porteur des revendications de modernité des femmes, il n'en a pas moins contribué à la critique virulente d'un de ces fondements : la science. Notre tentative pour faire de certains aspects de la critique féministe un moyen de dépassement de la modernité comme dimension unique du développement mérite qu'on examine les données de ce paradoxe.

⁹⁵ G. FRAISSE (1999), « Les conditions de l'égalité économique », *Travail, genre et société*, n°1, p.149, citée par E. GUBIN (2004), « Pour le droit au travail », in E. GUBIN, C. JACQUES, F. ROCHEFORT, B. STUDER, F. THEBAUT, M. ZANCARINI-FOURNEL (2004), op.cit., p.176.

La science est à la fois un ensemble des connaissances produites par les différentes disciplines scientifiques et une méthode particulière d'acquisition des connaissances, caractérisée par l'observation systématique du monde empirique et un raisonnement logique. La science est également une institution sociale qui, du fait de son statut et de son pouvoir, dicte des représentations du monde, des interprétations et des façons d'agir. La science est une représentation qui l'emporte sur les autres. Mais ce statut est historique dans le sens où il est attaché à l'Occident et où il a été acquis récemment.

L'épistémologie féministe⁹⁶ a mis en évidence le caractère androcentré du savoir produit : les expériences des femmes, dont il commençait à être évident qu'elles sont un groupe social particulier, peuvent-elles être examinées par les mêmes outils (il est question ici de méthode) et comprises par les mêmes théories (il est question ici de contenu) que l'individu « universel » ?

M. TREMBLAY et M. OLLIVIER regroupent l'ensemble des critiques faites par les féministes à la science autour de trois axes: l'androcentrisme, l'utilisation abusive des dichotomies et le postulat d'un dualisme naturel entre les sexes. L'androcentrisme (« *postulat androcentrique d'unicité du monde social* ») revient à penser que les recherches effectuées sur les individus masculins peuvent se généraliser à l'ensemble du genre humain. L'utilisation abusive de dichotomies telles que homme-femme, corps-esprit, réduit les oppositions en mettant l'accent sur les différences. Enfin, le postulat d'un dualisme naturel entre les sexes propose une explication a-historique (la nature est considérée comme immuable) et totalisante de la différence des sexes.

C. DELPHY, nous l'avons vu, a beaucoup critiqué ce dernier biais, qu'elle qualifie « d'alibi de la nature »⁹⁷. Elle qualifie le recours à des phénomènes non sociaux (la différence visible entre les sexes) pour expliquer des phénomènes sociaux (la différence des rôles, des positionnements sociaux) de démarche non scientifique dans la mesure où la réflexion confond l'apparence et le fonctionnement caché et, stratégiquement, fait reposer l'origine de l'oppression sur la « nature », un « donné » échappant au social et donc aux luttes politiques⁹⁸ :

⁹⁶ Nous adoptons ici la définition française de l'épistémologie féministe au sens de réflexion sur la méthode.

⁹⁷ C. DELPHY (1998), op.cit., p.18.

⁹⁸ C'est également une partie de l'argument utilisé par des auteurs comme G. RIST à l'égard des théories évolutionnistes sur le développement, G. RIST, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, coll. Références inédites, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1996, Paris.

« Le pouvoir explicatif d'une théorie (d'un concept, d'une hypothèse) est lié à sa capacité de trouver ce qu'il y a de commun à plusieurs phénomènes du même ordre, et donc à sa capacité de dépasser, à propos de chacun, la réalité phénoménale, c'est-à-dire telle qu'elle se présente immédiatement. (...) « L'idée que la raison d'être des choses se trouve au-delà de leur apparence, est pour ainsi dire « caché », fait partie de la démarche scientifique »⁹⁹.

- Les rapports sociaux de sexes au centre de la perspective féministe

Les chercheuses en études féministes s'accordent à dire que la recherche féministe n'ajoute pas simplement un nouvel objet à la science, mais qu'elle opère une transformation radicale de la façon de voir l'ensemble des objets scientifiques, de la même façon qu'ajouter un personnage à une pièce en transforme l'intrigue.

« La recherche féministe implique une transformation plus radicale du regard porté sur le monde, puisqu'elle exige non seulement la reconnaissance des femmes comme sujet historique et social, mais surtout la reconnaissance des rapports sociaux de sexe comme facteur de division et de hiérarchisation dans l'ensemble de la vie sociale¹⁰⁰ ».

Pour répondre aux nouvelles questions posées à l'histoire ou à la sociologie, ces disciplines ont eu à transformer leur regard sur leurs objets d'analyse habituels et des concepts tels que le genre, les rapports sociaux de sexe, ou des concepts plus anciens tels que le patriarcat sont devenus les termes de référence d'une perspective féministe dans la recherche¹⁰¹.

Par exemple, dans *Les politiques sociales ont-elles un sexe*, les auteur-e-s

⁹⁹ C. DELPHY (1998), op.cit., p. 19.

¹⁰⁰ M. TREMBLAY et M. OLLIVIER (2000), op.cit., p.9.

¹⁰¹ Bien que réfutant le terme de « recherche féministe », (pour R.-M. LAGRAVE « *la recherche ne peut être féministe, la rupture est dans le voir, pas dans le connaître* », in F.THEBAUT (1998), op.cit., p.46, les chercheur-e-s ont initié une nouvelle façon d'aborder les problématiques de société et une nouvelle façon d'en lire le fonctionnement, à partir de la condition réservée à un groupe social minorisé, les institutions (comme le mariage par exemple), à partir de leur rôle dans la mise en minorité sociale des femmes. Il est plus juste dès lors de parler de perspective féministe dans la recherche.

« (invitent) à « un autre regard », sur les effets négatifs pour les femmes, soit des politiques, soit d'absences de politiques ¹⁰²».

Ce « nouveau » ou « autre » regard est fréquemment revendiqué dans les ouvrages où il est question d'étudier un phénomène, d'en comprendre les mécanismes, l'impact, en évaluant en quoi il interfère sur ou est traversé par les rapports sociaux de sexe.

« En tout état de cause, (ces contributions) procèdent à l'examen des nouvelles inégalités produites par diverses formes d'intervention publique en matière d'aménagement de l'emploi, du chômage, de la formation, de conditions de travail, de définitions des droits, eu égard au principe de l'égalité entre hommes et femmes¹⁰³ ».

Dans ce cas particulier, il est question d'évaluer un ensemble de politiques par rapport à leur impact sur les inégalités entre les sexes. Il n'y a pas vraiment de nouvel objet d'études (les politiques sociales) mais bien une « autre » façon de les aborder. Le « nouveau » regard est avant tout un regard politique à travers lequel les chercheuses revendiquent leur droit de se placer comme chercheuses et citoyennes dans leur interprétation de la société. Il y a d'ailleurs lieu de distinguer la recherche féministe de la recherche anti-sexiste.

« Feminist research has a particular subject matter (issues in relation to women, men or the importance of gender) and commitment to improving the situation of women, while non sexist research may be on any subject matter (pollution, industrialization, deviance, socialisation etc...) while avoiding sexist errors »¹⁰⁴.

Comme nous l'avons déjà signalé, mouvement féministe et recherche s'alimentent mutuellement et les recherches peuvent être qualifiées « d'impliquées » et « d'engagées ». Elle sont impliquées par rapport à un terrain social et des luttes sociales: les phénomènes observés sont également les préoccupations du mouvement des femmes. Elles sont engagées par rapport à des objectifs politiques: car les connaissances produites ont en partie la finalité de transformation des rapports sociaux entre les sexes, les théories féministes ont une visée émancipatrice¹⁰⁵. Autrement dit, la subjectivité n'est pas refoulée mais au contraire prise comme méthode d'accès au savoir.

¹⁰² M. TREMBLAY et M. OLLIVIER (2000), op.cit., p.7.

¹⁰³ M. TREMBLAY et M. OLLIVIER (2000), op.cit., p.7.

¹⁰⁴ M. EICHLER (1997), op.cit. p.20.

¹⁰⁵ M. TREMBLAY et M. OLLIVIER (2000), op.cit., p.34.

- La valorisation de la subjectivité dans la perspective féministe

On a vu que, progressivement, les chercheuses accumulent connaissances et aiguisent leur regard sur la société. Il en ressort une série de réflexions sur ce qui différencie leur démarche de la démarche plus classique.

Niveau micro : implication et position de la chercheuse

La perspective féministe implique la reconnaissance que la production de savoir est une activité sociale encadrée dans des valeurs personnelles, culturelles et politiques¹⁰⁶.

« Le féminisme valorise la subjectivité en recherche, c'est-à-dire « un engagement non équivoque (de la chercheuse) » pour les valeurs féministes comme base d'un cadre conceptuel »¹⁰⁷

La pensée, même savante est, comme chacun de nos actes, un produit social. Elle trouve partiellement explication de sa forme et de son contenu dans les structures matérielles où se trouve son auteur. Affirmer cette position peut être problématique pour certains scientifiques qui n'accordent de valeur scientifique qu'aux connaissances produites dans des conditions de distance chercheur/objet de recherche. A ce prétendu manque d'objectivité de la proximité (largement commenté et critiqué par les chercheuses féministes), il faut opposer son apport fondamental: la (re)connaissance du vécu des femmes comme expérience problématique.

« (la recherche féministe) reconnaît l'importance de la rigueur et d'une certaine distanciation en recherche, mais doute qu'elle passe obligatoirement par une rupture entre le « sujet » et « l'objet ». Plutôt que de voir cette rupture comme une condition de la production de connaissances objectives, la recherche féministe l'interprète comme un appauvrissement: la scission entre d'une part, la chercheuse et d'autre part, les participantes donne lieu à un terrain faussé, édulcoré, où se déploie la recherche. (...) l'objectivité suggère des façons de faire (qui ne sont évidemment pas au-dessus de toute critique) alors que la subjectivité, qui elle aussi doit être utilisée avec rigueur, contribue à des façons d'être, de penser et de dire en recherche »¹⁰⁸.

¹⁰⁶ S. HARDING (1991), *Whose science, whose knowledge?* Cornell University Press, Ithaca.

¹⁰⁷ M. TREMBLAY et M. OLLIVIER (2000), op.cit., p.45.

¹⁰⁸ M. TREMBLAY et M. OLLIVIER (2000), op.cit., p.45-46.

Ainsi, nos hypothèses, qui s'inscrivent dans celles des études féministes, se sont forgées en lien étroit avec des expériences dans la vie matérielle, jamais indépendamment du savoir scientifique cependant. C'est bien parce que la statistique a produit des connaissances sur les discriminations (en termes de salaire, de statut, de droits formels ou informels) envers les femmes, que l'on peut postuler, au-delà du vécu ou de convictions personnelles, un lien étroit entre appartenance sexuelle et distribution du pouvoir économique par exemple. Mais c'est également par une « expérience », personnelle ou des luttes sociales, que cette question là nous intéresse tout particulièrement et que nous faisons l'option de regarder le découpage sexué de la société.

Une des caractéristiques de la posture des chercheuses féministes est qu'il n'y a pas de « fossé » entre celle qui mène la recherche et le sujet sur lequel elle mène la recherche. Il y a continuité et cette continuité est avouée, consentie. La distance scientifique est démasquée, elle est remplacée par l'explicitation des intérêts sociaux, politiques, sexuels de l'objet étudié et compte sur le privilège de la « perspective partielle¹⁰⁹ » pour produire non pas un savoir « vrai » ou universel mais un sens plus « local » qui permettrait à d'autres points de vue de représenter d'autres groupes socio-historiques. Pour D. HARAWAY, « *L'Objectivité Féministe se dit tout simplement des savoirs situés*¹¹⁰ ».

Niveau meso : rapports entre le mouvement féministe et les chercheuses

M. FERRAND et A. LANGEVIN distinguent plusieurs étapes à la démarche réflexive sur l'oppression des femmes¹¹¹. Pour elles, il y a d'abord eu la mise en lumière des pratiques oppressives. Cette étape descriptive a précédé une étape démonstrative dont l'objectif était de montrer ce qu'il y avait de commun à ces pratiques, en quoi l'oppression, à chaque fois, n'était pas fortuite mais faisait « système », au-delà des différences culturelles, géographiques ou historiques. Finalement, une troisième étape a consisté à expliquer ce système, à comprendre son influence sur les valeurs ou sur l'ensemble des pratiques sociales. S'il est impossible de périodiser précisément cette histoire intellectuelle, chaque étape de la pensée est alimentée par l'influence décisive du mouvement féministe, comme nous l'avons vu dans notre première partie.

¹⁰⁹ D. HARAWAY (1991), « Situated knowledges. The privilege of partial perspective », in D. HARAWAY (1991), *Simians, cyborg and women*, Free Associations Books, Londres, cité par M. PUIG (2004), op.cit., p.298.

¹¹⁰ D. HARAWAY, « Savoirs situés. La question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle », *Multitudes*, n°12.

¹¹¹ M. FERRAND et A. LANGEVIN (1990), op.cit., p. 20.

Pour R. BOWLBY pourtant, les interactions actuelles entre Women's studies et mouvement féministe sont suspectes. Pour elle, il s'agit en effet d'un dialogue problématique entre d'un côté un mouvement politique qui se dit « pur » et, d'un autre, des Women's studies dont le but n'est plus tant subversif qu'informatif. Autrement dit, le but des chercheuses n'est plus aujourd'hui de faire reconnaître l'oppression et la domination masculine dans la société mais que de montrer qu'il y a des femmes en histoire et qu'elles ont joué un rôle actif. Cet « ajout » de connaissances n'affecterait en rien la science ni l'ensemble des connaissances scientifiques. Même si les Women's studies se veulent féministes, le mouvement féministe ne lui accorde pas ce statut :

« le féminisme cesse d'être féministe du moment où il perd son statut marginal d'« outsider » par rapport à toutes les disciplines, ou par rapport aux institutions »¹¹².

La proximité avec ou la reconnaissance par une institution telle que l'université, enlève au féminisme sa force et sa radicalité. L'arrivée des Women's studies dans les universités relèverait donc d'une logique de « domestication » de la pensée, processus auquel les féministes doivent échapper pour avoir accès au politique.

Niveau macro : recherche et pertinence sociale

Enfin, les considérations d'utilité sociale sont très présentes dans la recherche féministe. Le but est la connaissance, la compréhension, le partage des connaissances et la transformation des réalités sociales jugées insatisfaisantes. Ce point de vue est d'ailleurs partagé par d'autres chercheurs en sciences sociales. Le souci de pertinence

« (...) est même peut-être le meilleur garant que la science, fut-elle humaine ou sociale, doit aux praticiens impliqués dans l'action. (...) car si l'indépendance de la recherche est une condition nécessaire de sa dimension scientifique, elle ne saurait s'abstraire de toute interrogation sur son utilité sociale¹¹³ ».

¹¹² R. BOWLBY (non daté), « Feminism and women's studies », <http://www.pum.montreal.ca/revues/surfaces/vol3/bowlby.html>, p.4.

¹¹³ M. VILLAC (1993), « Recherche et action : un dialogue parfois difficile », in J. COMMAILLE, *Les stratégies des femmes. Travail, famille et politique*, Textes à l'appui/série Sociologie, Editions La Découverte, Paris, p. 134.

Toujours en restant au niveau macro du lien entre féminisme et science, il y a lieu de se questionner sur la production d'un savoir qui tente d'échapper aux rapports de pouvoir et d'oppression et d'y faire échapper les femmes. C'est une des conditions de pertinence sociale que se sont assignées les féministes. Si les recherches féministes sont plus à même de débusquer les savoirs « utiles » à la domination masculine, offrent-elles autre chose qu'un savoir « genré » ? Comme le pose clairement M. PUIG :

« la prudence est de mise face à deux risques que comporte la formalisation épistémologique d'une position « en tant que femme » : son essentialisation et sa dépolitisation ; c'est-à-dire, en quelque sorte, sa normalisation¹¹⁴ ».

Par ailleurs, comment les savoirs féministes traitent-ils de la différence entre les femmes ? Face à cette crainte de n'être plus pertinentes, les chercheuses proposent deux solutions. La première, avancée par les historiennes et évoquée plus haut, est de réancrer systématiquement le sujet du féminisme (la contestation de l'infériorisation des femmes) dans l'histoire, de lui rendre son historicité afin de ne pas l'enraciner dans l'essentialisme. Une autre solution consiste à théoriser la question des « points de vue »¹¹⁵. Le « standpoint feminism » ancrent les savoirs dans la multiplicité des expériences et des devenir « femmes »¹¹⁶.

Dans la suite de ces propositions, il y a lieu de se demander comment certaines situations qui produisent des points de vue différents se donnent à voir et entrent en dialogue. Y a-t-il des intérêts, des mondes, que notre point de vue partiel et situé ne permet pas de voir, celui de la classe ouvrière, celui des femmes noires, dont il nous semble qu'elles n'ont pas/plus de voix ? Le problème n'est pas de savoir que des « situations » produisent des connaissances « situées », le problème est d'y avoir accès, de les *voir*. Cette question à laquelle nous mène la philosophie féministe des sciences nous renvoie à notre propre interrogation dans cette thèse. Nous sommes bien au milieu d'une démarche qui vise à redéfinir le développement à partir d'une perspective nourrie des expériences multiples que la modernisation n'a pas défini, sinon à les nommer « tradition ». Dans le premier chapitre, nous avons commencé par interroger le regard de la modernisation. En interrogeant la construction des points de vue dominants à partir de l'épistémologie féministe,

¹¹⁴ M. PUIG (2004), op.cit., p.298.

¹¹⁵ M. PUIG (2004), op.cit., p.298.

¹¹⁶ S. HARDING (1991), op cit.

nous ouvrons une perspective sur les mondes invisibles, sur les pratiques laissées hors champs par la pastorale modernisatrice.

Encadré 1 : Les principes de la recherche féministe selon M. Ollivier et M. Tremblay. Récapitulatif.

- Le féminisme est une perspective, non une méthode de recherche.
- La recherche féministe est un regard critique au sein des disciplines, elle implique de revoir certaines certitudes fondatrices de la modernité : « *En revoyant les acquis disciplinaires, la recherche féministe veut favoriser le changement social* »¹¹⁷. Elle implique également de revoir les savoirs, les concepts utilisés, les biais de la pensée dus aux distorsions induites par le patriarcat.
- La recherche féministe est guidée par les théories féministes.
- Elle tend vers la pluridisciplinarité.
- La recherche féministe reconnaît le paradigme de la « complexité sociale » : un phénomène, quel qu'il soit, nécessite d'être abordé par plusieurs disciplines. Les féministes sont d'abord rattachées à leur discipline de départ et construisent ensemble une interface avec pour objet femmes et hiérarchisation des sexes, phénomènes qui traversent les disciplines.
- La recherche féministe se préoccupe de changement social. Elle s'inspire des préoccupations du mouvement social et tente de les éclairer afin de mieux les comprendre, de rendre intelligible leurs causes, de les replacer dans un contexte, un cadre d'analyse. Elle donne la parole aux femmes, premières concernées par les phénomènes à étudier.
- La recherche féministe s'efforce de reconnaître la diversité parmi les femmes et d'en tenir compte.

2.3. La déconstruction du point de vue Nord à l'intérieur du féminisme

L'hypothèse forte des féminismes repose sur la domination masculine comme analyseur universel de la situation des femmes. Le féminisme a commencé par interroger les fondements des théories (sociologies, histoire, etc.) à l'aune de cet analyseur, contribuant à la démarche épistémologique dans les sciences par exemple et à l'affaiblissement des concepts à prétention universalisante. Le questionnement épistémologique auquel s'est livré le féminisme sur lui-même a ensuite consisté à reposer la question des

¹¹⁷ M. TREMBLAY et M. OLLIVIER (2000), op.cit., p.29.

mécanismes de la domination dans les différentes aires géo-politiques du globe. La reconnaissance des différences entre femmes a été une étape importante de cette épistémologie, de même que la reconnaissance de leurs idéaux et aspirations différents.

Dans une recherche sur les femmes de l'aire des Caraïbes, la chercheuse des Barbades, E. BARRITEAU insiste sur ce double mouvement qui caractérise le post-modernisme dans la théorisation féministe: interrogation, par le féminisme, des sciences sur leur impensé de la différence des sexes et démonstration du caractère normé des Women's studies qui ont pris pour sujet d'études les femmes des Caraïbes et les ont appréhendées principalement comme ouvrières et victimes. Cette conception est très représentative des classes moyennes éduquées du Nord qui tend à généraliser sa propre expérience. Elle plaide pour une construction du concept de « femmes des Caraïbes » à partir de la multiplicité de leur localisation dans les rapports de genre, de classe et d'ethnicité. Pour elle,

« Opening up the concept of Caribbean Women to include constituents other than working-class women does not mean abandoning the legitimate and pressing problems of low income women. Instead it enables development planners to recognize that class relations alone does not produce exploitation. Deconstructing the imagery of the Caribbean woman as a working-class victim requires that you don't make a virtue out of oppression or reify it as an essentialist construct of a particular class or women. Rather, it reveals the multiple contested locations of relations of domination in women's lives¹¹⁸ ».

Elle se défend cependant de relativisme (toutes les perspectives sont d'une valeur équivalente) ou de naïveté (ce que les femmes disent est ce qu'elles vivent). Elle propose plutôt de reconstituer l'histoire des femmes des Caraïbes à partir de ce qu'il peut y avoir de commun aux structures du genre et des classes sociales d'une part et de particulier chez des femmes qui se sont organisées à partir de leur réalité locale.

« (...) a new theoretical construct cannot simply insist that Anglo-Caribbean women's perspectives are truer, clearer or meaningful because they live the particular confluence of their history and culture. This would deny the relevance of other women's voices and experiences. Three considerations must inform the

¹¹⁸ E. BARRITEAU (1995), « Postmodernist feminist theorizing and development policy and practice in the anglophone caribbean », in M.H. MARCHAND and J.L. PARPART (1995),), op.cit, p.144.

building of this new theory/construct : recognizing difference ; organizing political action based on both differences and commonalities ; and acknowledging the gendered nature of all social relations¹¹⁹ ».

En fait, toute la difficulté de la démarche déconstructiviste post-moderne consiste à rester sur la ligne de crête entre relativisme et universalisme, sans tomber dans le piège qui consiste à dire que « tout se vaut », ni céder à la tentation d'écraser les différences ou de les appréhender à partir de concepts décontextualisés. Au contraire, la démarche post-moderne oblige à mettre en rapport les concepts et leur contexte, les principes et les acteurs qui les portent.

Aussi ne peut-on pas dire que la phase « post- » de la pensée sur le développement n'est qu'une question de déconstruction du discours, comme on le lui a souvent reproché. Il y a bien une *appréciation* critique des concepts, qui pousse à relativiser leur pertinence pour des contextes où ils n'ont pas été forgés, à les réinscrire dans les particularités des histoires et des expériences locales. Il y a aussi une hypothèse forte sur la réalité des populations, celle qu'elles suivent leur propre chemin de développement, qu'il y a un équilibre entre structures contraignantes et « agence » ou « capacité d'action » de ces populations. Il y a un réel intérêt pour les pratiques populaires, celles qui étaient disqualifiées par les politiques de développement, considérées comme dysfonctionnelles par rapport à la modernisation.

C'est ce type de démarche qui a permis, par exemple, de dénoncer le caractère extraordinairement étroit de la part du réel qui avait droit à l'étiquette « développement ». Un des apports du questionnement épistémologique a donc été de réhabiliter explicitement des pratiques méprisées ou ignorées. Et ces détours par la critique des théories du développement, par la discussion sur la pensée féministe ou sur la pensée « post-développement » n'ont d'autre but que de reparler de ces pratiques concrètes. La reconnaissance de leur existence est le fruit de ce détour.

Au Sud, l'imposition de la modernité de type occidental, mode de développement exogène comme nous l'avons déjà démontré dans le premier chapitre, a peut-être facilité la critique intellectuelle et la contestation politique. Mais notre interrogation ne peut prendre tout son sens qu'en examinant, précisément, la façon dont les femmes du Sud ont reçu, accepté

¹¹⁹ E. BARITEAU, (1995), op.cit., p.147.

puis rejeté le projet de modernisation et si, au Nord, certaines pratiques de femmes ne se réclament pas d'une rupture avec la modernité.

2.4. La reconstruction d'un féminisme critique de la modernité est-elle possible au Nord ?

Jusqu'à présent, nous avons tenté de présenter le projet féministe comme un projet partiellement soluble dans la modernité. Des propositions offrent cependant une certaine résistance et nous permettent de dépasser ce seul horizon. Elles surgissent des paradoxes que nous livre un certain regard sur l'histoire des femmes et du féminisme.

Nous avons vu comment, à l'intérieur du féminisme, se formule d'un côté une théorie de la domination masculine et comment, d'un autre, s'organise concrètement sur le terrain des luttes, la reconnaissance de la capacité d'action des femmes. Ces constructions parallèles et paradoxales ne s'annulent ni ne se contredisent pourtant. Pour donner un sens aux pratiques des femmes, il faut replacer leurs trajectoires individuelles dans la théorie non individualiste des rapports sociaux de sexes et de la domination masculine. Elles ne sont pas victimes totales du patriarcat. Réunies de cette façon, ces deux démarches théoriques du féminisme consolident l'idée des pratiques de femmes comme lieux possibles de résistance à la domination et justifie notre intérêt pour le rôle des femmes dans le développement.

Mais la résistance des femmes à la domination masculine dans le cadre de la modernité occidentale ne constitue pas en soi une résistance à cette modernité, que nous tentons de déconstruire. Autrement dit, la critique féministe du Nord dont nous avons présenté les grandes lignes resterait prisonnière d'une critique « interne » de la modernité, prenant appui sur la position « d'inférieures » et de « mal incluses » des femmes pour mieux les y inclure. La pensée féministe, pour subversive et contestataire qu'elle soit, ne nous renverrait donc paradoxalement qu'à la modernité. Pourquoi, dans la littérature féministe du Nord que nous avons parcourue, n'avons-nous pas trouvé d'approche plus critique de la modernisation occidentale *en tant que telle* ? Comme nous le verrons, le faisceau critique le plus nourri vis-à-vis de la modernisation provient de la littérature du Sud, ou encore d'études portant sur les femmes immigrées dans le Nord¹²⁰. N'y aurait-il pas d'alternatives désirables à la modernité pour les femmes blanches ?

¹²⁰ Voir les exemples repris dans M.H. MARCHAND, J.L. PARPART (1995), op.cit.

L'épistémologie féministe, en avançant sur le terrain de la déconstruction des points de vue masculins dominants, répond pourtant à la pensée non conventionnelle qui s'interroge sur le développement comme discours de pouvoir. Que la pensée féministe et la pensée sur le développement se posent ces questions en parallèle révèle bien à quel point la modernité pose problème du côté de ceux qui ne dominent pas. Cela prouve bien aussi à quel point ces deux types de pensées sont voisines l'une de l'autre. Comment se penser dès lors qu'on a reçu ses outils de la part du dominant ? Comment les minorités sociales, les femmes, les paysans, se sont-ils/elles pensés, adaptés ? Quelles approches stratégiques du pouvoir ont-ils/elles adoptées ? Quelles préoccupations ont-ils/elles mises en avant ? Ces questions se posent en des termes similaires à l'intérieur des deux courants. Pourtant, une interrogation croisée manque. Pas plus que la pensée non conventionnelle ne s'est préoccupée de domination masculine, le féminisme dans les espaces Nord ne s'est-il véritablement préoccupé de rompre avec la modernité. Ce n'était leur objet propre ni pour l'une ni pour l'autre. Pourtant, l'épistémologie féministe présentée ci-dessus offre des outils intéressants pour réétudier ce cloisonnement des préoccupations, y compris au Nord et, de ce fait, pour reformuler notre problématique.

Dans le chapitre précédent, nous insistions pour réévaluer sous un angle nouveau les pratiques qui sortent du registre de la modernité et mobilisent les principes des niveaux braudéliens inférieurs : réciprocité, redistribution, administration domestique. Nous avons même avancé l'idée qu'il fallait reconsidérer comment, au Nord, les pratiques relevant de la reproduction humaine, les pratiques d'entraide, de soins, qui nourrissent le lien social en dehors du lien salarial et du monde économique du marché, en dehors même de tout utilitarisme¹²¹ par rapport au marché, pouvaient révéler une façon de faire « rupture » volontairement avec le projet de modernisation. On pense évidemment à l'ensemble des solidarités de type communautaire, ainsi qu'aux liens intergénérationnels ou à toutes les organisations d'économie sociale qui fonctionnent sur base de ces principes polanyiens. A évoquer ce type d'entretien du lien social (ou familial), le féminisme répond par la problématique de l'assignation des femmes au domestique et à la reproduction dans son sens le plus étroit, entendue dans la littérature féministe comme maternité, éducation et soin dans le seul cadre familial. La pensée navigue donc « au près serré », entre notre intérêt pour certaines « formes organiques de

¹²¹ Par utilitarisme, nous faisons référence à l'instrumentalisation, à des fins de « mobile du gain », de pratiques sociales ou économiques.

l'existence¹²² » et le spectre du piège domestique si bien étudié par les féministes, ces mêmes féministes qui mettent par ailleurs en garde contre la vision romantique des pratiques de femmes qui, parce que féminines, seraient plus « alternatives » ou « meilleures » (ce qui constitue une position éminemment essentialiste).

Comment sortir de cette posture délicate ? Nous pensons que les pratiques liées à la reproduction du vivant présentent bien un intérêt du point de vue de la déconstruction de la modernité, à la fois parce qu'elles s'arc-boutent sur la position inférieure faite à un groupe social et parce qu'elles relèvent, comme nous le démontrerons, de fonctions plus larges que du seul entretien de la force de travail par exemple. C'est particulièrement le cas nous semble-t-il du soin aux personnes âgées ou aux enfants, qui est historiquement pris en charge par les femmes, afin de permettre aux hommes de participer à la modernité. Mais cette prise en charge répond aussi au besoin plus large de maintenir des formes sociales de dépendance interpersonnelle en dehors du rapport salarial et que l'on ne retrouve pas dans le marché. Il y a donc un double intérêt à rendre cette prise en charge par les femmes non évidente, problématique : il nous faut reconsidérer la mobilisation des femmes dans le domestique comme une expérience sociale complexe, attachée à la fois à la domination masculine et comme une résistance possible au démantèlement de certaines fonctions de développement.

CONCLUSIONS

Au terme de ce chapitre, nous pensons avoir montré en quoi les débats au sein du féminisme concernaient bien la réinvention du développement. Même s'ils apportent une contribution problématique à cet exercice, les efforts des chercheuses issues du mouvement féministe pour théoriser la déconstruction des points de vue dominants permettent de consolider l'hypothèse des pratiques invisibles et néanmoins porteuses d'une rupture d'avec la modernisation. En effet, si le féminisme se présente en général comme un mouvement d'inclusion des femmes dans la modernité, il offre paradoxalement aussi une critique du point de vue du savoir moderne sur les femmes. Ce détour par la déconstruction des théories a permis aux féministes de théoriser la différence entre hommes et femmes, entre femmes mais également de rendre moins linéaire l'oppression, et donc leur présence dans les pratiques déjà mises en avant dans le chapitre un.

¹²² K. POLANYI (1983), *La grande transformation*, Gallimard, NRF, Paris, p.220.

Un autre apport majeur de ce chapitre est d'avoir fait surgir des débats féministes d'autres enjeux à propos de ce que nous avons désigné dans le chapitre précédant comme le « reproductif ». Les féministes contestent l'assignation massive des femmes dans ces pratiques invisibles qui signifient leur exclusion de la modernité. Mais on constate aussi l'appauvrissement du concept « reproductif » entre nos deux chapitres : les pratiques que nous avons identifiées dans le premier chapitre comme présentant un intérêt du point de vue du développement ne se limitent pas à la sphère domestique et aux activités non monétaires qui enferment les femmes ; ou plutôt, ne peut-on pas dire qu'entre le « reproductif » identifié grâce aux auteurs étudiés précédemment et la reproduction synonyme d'« activité domestique », il y a un processus historique qui a rétréci la portée de ces pratiques ? Cette question, qui reste une intuition forte, doit nous guider dans la suite de notre réflexion. Afin de préciser notre propos cependant, nous distinguerons désormais « reproductif/reproduction étendu(e) » et « reproductif simple », dans la mesure où l'enjeu des pratiques qui nous intéressent dépasse la sphère domestique ou la sphère privée. Le reproductif couvre les activités non monétaires effectuées en grande majorité par les femmes mais il nous faut dépasser cette frontière du non monétaire car des activités socialisées et donc monétarisées peuvent garder leur sens reproductif étendu. En cela, le féminisme du Sud peut nous livrer une perspective intéressante.

Nous proposons donc, dans la suite de notre travail, d'avancer dans deux directions complémentaires : celle de l'examen des multiples formes du féminisme dans le Sud et celle de l'observation, au Nord, de pratiques que l'analyse du développement vu comme modernisation a délaissées ou refoulées dans le « reproductif », l'invisible, et qui sont largement aux mains des femmes.

Nous reviendrons sur la deuxième piste dans la deuxième partie de la thèse. Concernant la première piste, nous partirons de l'interrogation formulée par les éditrices du livre *Un siècle de féminismes* lorsqu'elles s'interrogent sur l'émancipation des femmes du Nord comme modèle désirable pour le Sud :

« (...) les féminismes occidentaux sont-ils exportables, dès lors qu'ils sont nourris de l'universalisme de 1789 et qu'ils sont partie prenante de l'évolution historique des régimes représentatifs libéraux vers la « démocratie de masse » ? Ou faut-il

admettre que chaque culture est amenée à réinventer ses propres moyens de libération ?¹²³ »

L'interrogation, qui a eu jusqu'à présent peu d'écho dans la littérature francophone, est courageuse. En effet, on peut se demander si le malaise par rapport à la modernité, propre aux femmes du Nord, n'a pas brouillé leur façon de comprendre les problématiques des femmes dans les contextes Sud. N'y a-t-il pas là aussi un travail de déconstruction à mener ?

¹²³ E. GUBIN, C. JACQUES, F. ROCHEFORT, B. STUDER, F. THEBAUT, M. ZANCARINI-FOURNEL (2004), « Le bilan d'un siècle », in E. GUBIN, C. JACQUES, F. ROCHEFORT, B. STUDER, F. THEBAUT, M. ZANCARINI-FOURNEL (2004), *op.cit.*, p.434.